



Lettre 18 – Août 2021

Aux jeux Olympiques de Tokyo, il y a une équipe olympique des réfugiés étoffée, avec 29 sportives et de sportifs (21 hommes et 8 femmes originaires de dix pays), pratiquement trois fois plus que lors des olympiades précédentes. Six des dix athlètes présents à Rio seront de nouveau en compétition aux Jeux de Tokyo. Parmi eux, la médaillée de bronze aux Jeux de Rio 2016, qui a ensuite choisi de quitter l'Iran pour des raisons politiques. Une équipe paralympique de réfugiés sera composée de neuf membres.

Malheureusement durant nos vacances (plus ou moins confinées), les réfugiés continueront d'essayer de vivre malgré leurs difficultés dont certaines proviennent des décisions de la France et de l'Europe.

Ça et là, vous trouverez quelques informations (surlignées en bleu) que incitent à espérer.
Michel Girard

Jeux olympiques de Tokyo et réfugiés

Iranienne, après avoir décroché la médaille d'or aux Jeux olympiques de la jeunesse à Nianjing en 2014, puis, à 18 ans la médaille de bronze à Rio de Janeiro, en 2016, Kimia Alizadeh fait partie de la sélection de l'équipe des réfugiés à Tokyo. Cette taekwondoïste est 4ème le 25 Juillet 2021 à Tokyo. Elle a quitté l'Iran en 2020 et se réfugie en Europe. Les « réfugiés sont des individus comme les autres, qui méritent le respect, le bonheur et l'égalité à l'accès aux droits humains. Tout le monde n'a pas le même parcours de vie, c'est plus aisé pour certains, c'est bien plus dur pour d'autres, mais il faut continuer à se battre. » « Je suis une réfugiée, mais je suis aussi et surtout un exemple qui montre à toutes les femmes d'Iran que nous sommes à égalité avec les hommes, et non pas inférieures. Si j'arrive à être une source d'inspiration, ne serait-ce qu'à une seule jeune fille pour qu'elle se batte pour ses droits et son émancipation, j'en serais plus qu'heureuse. Ça vaudrait bien plus que toutes les médailles olympiques", dit-elle.

le judoka Luka Mkheidze, né en Géorgie en 1996 à Tbilissi, a décroché, le 24 juillet 2021, à Tokyo, la première médaille française (de bronze) dans sa catégorie, des moins de 60 kilos. Ses parents ont quitté la Géorgie en 2009, et passant par la Biélorussie, arrivent en Pologne où ils sont envoyés dans le nord-est du pays, à Bialystok, et s'y installent. Huit mois plus tard, la demande d'asile de la famille est refusée. Alors ses parents partent pour la France avec un passeur. Ils demandent l'asile : ils occupent alors, pendant un an, une chambre d'hôtel à Paray-Vieille-Poste, dans l'Essonne, puis au Havre, où ils sont hébergés dans un foyer. Luka intègre le lycée en sports études à Rouen. En parallèle, il prépare un CAP de cuisinier en alternance, qu'il obtient. Depuis leur arrivée en France, la demande d'asile de la famille Mkheidze a déjà été refusée deux fois. En 2015,

son dossier est accepté et il est naturalisé. Durant toutes ces années il a suivi des cours de Judo, est devenu sportif de haut niveau pour obtenir une médaille en tant que Français.

LES CERCLES

- Nous avons reçu des nouvelles, moins nombreuses en ces temps d'été, pour les cercles :
- Aix-en-Provence, Lyon, Maubeuge, Rouen, Saverne, Toulouse
 - certains cercles n'auront pas lieu cet été par exemple : Cergy-Pontoise, Pau, Tours, Versailles

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE

Bilan de l'année 2020 pour les centres de rétention

Le 6 juillet 2021, a été publié le **rapport 2020 (annuel) sur les centres de rétention administrative**, qui embrasse la situation dans les CRA et LRA de métropole et d'outre-mer.

Le nombre de places en CRA augmente : il était de 1069 en 2017 - de 1762 en 2020 et sera de 2196 en 2021. Les gouvernements souhaitent faire preuve de fermeté dans la lutte contre l'immigration irrégulière.

La plupart des personnes placées en détention (8428) l'ont été à la suite d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Durant les 6 premiers mois de 2020, les autorités ont délivré plus de 40 000 OQTF. Depuis 2018, le nombre d'OQTF a augmenté de manière significative. Ainsi, la France est à l'origine de 25% des mesures d'éloignement prononcées dans l'Union européenne pour 2018 et 2019. Paradoxalement la mise à exécution de ces mesures reste globalement stable et le taux d'exécution diminue d'année en année.

Les principales nationalités des personnes enfermées sont : algérienne, Albanaise, tunisienne, marocaine, roumaine, Afghane et géorgienne.

Le tableau ci-dessous donne, pour chacun des 23 CRA (voir lettre 12) : 1) le nombre de personnes qui y sont passées ; 2) la durée la plus fréquente (en jours), le pourcentage des personnes libérées, 3) ou éloignées (retour dans un autre pays) ; 4) les pays d'origine les plus nombreux dans le centre.

Le nombre de personnes enfermées est le plus grand à Mayotte, puis au Mesnil-Amelot et Paris-Vincennes.

22 enfants de 2 à 7 ans et 64 familles ont été retenus dans un CRA, le plus souvent entre 1 à 2 jours. La plupart sont albanais ou russe. Ils sont renvoyés dans leur pays. A Mayotte, il y a eu 2044 enfants enfermés dont 1589 ont été expulsés.

En 2020, la part des sortants de prison enfermés ensuite en rétention a encore augmenté, représentant un quart des placements. Durant le premier confinement national, l'administration a fermé de nombreux CRA, mais elle en a conservé une partie ouverte essentiellement pour priver de liberté des ex-détenus qui venaient de purger leur peine. En raison de l'absence de perspectives d'éloignement pour beaucoup d'entre eux, cette privation de liberté était non seulement abusive mais aussi plus longue que la durée moyenne constatée en 2020.

CRA	effectifs	(j) détention	% libérées	% éloignées	Pays fréquents
Bordeaux	363	21 à 31	67	30	Algérie, Maroc
Coquelles	868	11 à 20	20	56	Albanie
Guadeloupe	187	3 à 10	26	53	Haïti Rep Dom
Guyane	567	1 à 10	58	40	Brésil Haïti
Hendaye	163	3 à 30	58	37	Algérie, Maroc
Lille	894	1 à 10	53	43	Algérie Albanie
Lyon	1150	1 à 20	53	45	Algérie Albanie
Marseille	696	0 à 10	70	29	Algérie Tunisie
Mayotte	14148			81	
Mesnil-Amelot 2 et 3	1974	1 à 10	55	40	Algérie Rouma
Metz	818	1 à 10	46	52	Albanie Géorgie
Nice	380	1 à 10	60	32	Tunisie Algérie
Nîmes	955	1 à 10	67	20	Algérie, Maroc
Palaiseau	338	1 à 10	49	43	Algérie, Maroc
Paris-Vincennes	1868	1 à 10	42	55	Afghanistan Roum
Perpignan	284	1 à 20	59	29	Algérie, Maroc
Plaisir	183	3 à 20	62	27	Algérie, Maroc
Rennes	495	1 à 20	60	37	Albanie Géorgie
La Réunion	4	1 à 20			Comores
Rouen-Oissel	614	1 à 10	65	33	Albanie Algérie
Sète	177	1 à 10	73	16	Algérie, Maroc
Strasbourg	283	1 à 10	30	67	Géorgie Algérie
Toulouse Comebarrieu	939	1 à 10	75	23	Algérie, Maroc

Tableau établi à partir du rapport 2020 sur les CRA

La pandémie de **la Covid-19** a entraîné une baisse du nombre de personnes enfermées et expulsées du fait notamment de la fermeture des frontières ainsi que de la fermeture de certains centres de rétention durant plusieurs mois. Elle a entraîné un rallongement en détention pour certaines nationalités dont les gouvernants fermaient leur frontière et empêchaient les éloignements (Algérie). A l'opposé, 77,1 % des personnes de nationalité roumaine enfermées sur cette même période ont été expulsées (au lieu de 7,5% en 2019), et il en est de même pour les albanais (19,3 au lieu de 13,1) et près de 93% des personnes de nationalité brésilienne enfermées au CRA de Guyane ont été expulsées été enfermées moins de 48h .

MESNIL-AMELOT

Le CRA du Mesnil-Amelot est le plus grand de France, situé à seulement quelques centaines de mètres des pistes de l'aéroport de Roissy. Depuis le début de la pandémie de Covid-19, la situation s'y est dégradée en raison des tests PCR désormais nécessaires avant l'expulsion d'un étranger. Si les personnes refusent de s'y soumettre, elles sont placées en garde à vue à la fin des 90 jours de rétention. Elles sont alors souvent condamnées à des peines de prison et retrouvent le CRA à leur sortie de prison. Les personnes sont à bout, à force d'enchaîner les périodes de 90 jours de rétention ; certaines, été arrêtées à Noël, sont encore là.

Dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 juillet 2021, trois personnes détenues au centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot se sont échappées au cours d'une révolte. Deux personnes ont été blessées "légèrement" à la tête au cours du mouvement de révolte, l'une en tombant d'un toit et l'autre avec une branche. Le mouvement de protestation a débuté il y a trois jours, dans le CRA. Depuis plusieurs jours des personnes montaient sur les toits du CRA n°3 pour tenter de partir et mercredi 28 juillet 2021 après-midi, une personne a réussi à s'enfuir. Au moment de fermer le bâtiment mercredi soir, des personnes tentaient toujours de monter sur les toits. Des

renforts de police ont alors été appelés depuis le centre n°2, ainsi que d'autres brigades de police et CRS. La situation a alors dégénéré dans le CRA n°2, où des détenus ont également tenté de monter sur les toits et deux ont réussi à s'enfuir. La police a maté la révolte à coups de bombes lacrymogènes, grenades de désencerclement et matraques. Mais elle n'a pas pu attraper ceux qui s'étaient enfuis. Après les tabassages de la nuit, la répression a continué jeudi matin 29 juillet 2021: fouilles dans tous les bâtiments, impossible d'avoir un café ou quelque chose à manger. Plusieurs retenus ont été mis en isolement ou transférés dans le bâtiment des femmes. Le soir, ils ont été transférés dans le CRA de Vincennes (3 personnes) et dans le CRA de Palaiseau. Parmi eux, des personnes qui ont été pas mal tabassées pendant la révolte. Certains voulaient porter plainte contre les policiers.

La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés : 70 ans de protection vitale pour les personnes déracinées

Le 14 décembre 1950, les Nations Unies ont publié le statut du HCR, définissant les conditions de son fonctionnement et chargeant les représentants plénipotentiaires de 26 États de se réunir à Genève pour finaliser le texte de la Convention, ce qu'ils ont fait le 28 juillet 1951. La Convention et le Protocole de 1967, qui a élargi le champ des personnes ayant besoin d'une protection internationale, définissent clairement qui est un réfugié et le type de protection, d'assistance et de droits sociaux dont il peut bénéficier. Ces deux instruments demeurent aujourd'hui la pierre angulaire de la protection des réfugiés et ont inspiré de nombreux traités et lois régionaux, comme la Convention de l'OUA sur les réfugiés de 1969 en Afrique, la Déclaration de Carthagène de 1984 en Amérique latine et le régime d'asile européen commun de l'UE. Les principes de la Convention ont été réaffirmés en décembre 2018 par le Pacte mondial sur les réfugiés, un cadre pour un partage des responsabilités plus prévisible et plus équitable. La Convention et le Pacte reconnaissent tous deux qu'une solution durable aux situations de réfugiés ne peut être obtenue sans coopération internationale.

Il est plus urgent que jamais de se réengager en faveur de ses principes fondamentaux et d'en retrouver l'esprit. La Convention continue de protéger les droits des réfugiés à travers le monde entier. Grâce à la Convention, des millions de vies humaines ont été sauvées. Soixante-dix ans après sa rédaction, il est crucial que la communauté internationale défende ces principes. Le traité était une composante essentielle de la législation internationale sur les droits de l'homme et il demeure tout aussi pertinent aujourd'hui qu'au moment de sa rédaction et de son adoption. Il est nécessaire pour la communauté internationale de respecter les principes clés de la protection des réfugiés tels qu'énoncés dans la Convention, notamment le droit d'une personne fuyant la persécution de ne pas être renvoyée vers une situation de danger.

FRANCE

Office français de protection des réfugiés et apatrides OFPRA

L'OFPRA, sous tutelle du ministère de l'intérieur, depuis 2010, est chargé d'assurer en France l'application des textes relatifs à la reconnaissance de la qualité de réfugié, d'apatride, et à l'admission à la protection subsidiaire (personne exposée dans son pays à la peine de mort, la torture, une menace grave contre sa vie ou sa personne). L'OFPRA a trois missions principales :

- l'instruction des demandes de protection internationale (reconnaissance de la qualité de réfugié, d'apatride ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire) ;
- leur protection juridique et administrative ;
- le conseil, dans le cadre de la procédure de l'asile à la frontière. Il rend un avis au ministre de l'intérieur sur le caractère fondé ou non d'une demande d'asile.

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration OFII

Les missions de l' OFFI sont les suivantes :

- L'immigration familiale : il reçoit les demandes de regroupement familial, et contrôle le logement et les ressources du demandeur.
- L'accueil et l'intégration des immigrés : L'étranger admis pour la première fois au séjour en France ou qui entre régulièrement en France entre 16 et 18 ans révolus et qui souhaite s'y maintenir durablement, s'engage dans un parcours personnalisé d'intégration républicaine.
- L'aide au retour et à la réinsertion : il assure la mise en œuvre des dispositifs d'aide au retour volontaire des étrangers en situation irrégulière et accompagne ceux, sans ressources, qui souhaitent bénéficier d'une aide au retour humanitaire. Il met en place des programmes d'aide à la réinstallation adaptés aux besoins des migrants souhaitant créer une activité économique dans leur pays d'origine. Il propose un accompagnement financier et technique.
- L'accompagnement des demandeurs d'asile : il pilote les structures de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA), coordonne le Dispositif National d'Accueil (DNA) avec les attributions des places d'hébergement aux demandeurs d'asile dans les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) et Centres Provisoires d'Hébergement (CPH) des réfugiés.
- L'avis médical pour les autorisations de séjour pour soins.
- L'immigration professionnelle : accompagnement dans la procédure d'introduction du futur travailleur étranger lorsque l'employeur démontre qu'il n'a pas pu embaucher en France un salarié avec les compétences requises.

Le Bénin, le Sénégal et le Ghana ne sont plus des « pays sûrs »

Le Conseil d'État a tranché en faveur des associations en **retirant** le 2 juillet 2021 le **Bénin, le Sénégal et le Ghana de la liste des "pays sûrs"** établie par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) avec effet rétroactif : "la délibération du 5 novembre 2019 du conseil d'administration de l'Ofpra est annulée". La loi Asile et immigration de 2019 avait durci les conditions d'asile des ressortissants de ces pays : leur dossier d'asile avait peu de chances d'aboutir et ils risquaient une procédure d'expulsion dès le rejet de leur demande en première instance, avant même un éventuel recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). Malgré les risques d'un renvoi dans leur pays d'origine, notamment pour les personnes LGBT, et les craintes des acteurs associatifs, l'Ofpra n'avait pas voulu modifier cette liste, inchangée depuis 2015. Maintenant, les demandeurs d'asile de ces pays ne peuvent plus faire l'objet de procédures accélérées et d'une mesure d'éloignement lors d'un recours auprès de la CNDA. De plus, les conditions matérielles d'accueil notamment financières ne peuvent plus leur être retirées. Pour ce qui est du Sénégal et du Ghana, ce sont les risques liés à "l'orientation sexuelle" de leurs ressortissants qui ont motivé la décision du Conseil d'État.

Septième condamnation la France pour rétention d'enfants

Jeudi 22 juillet 2021, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a condamné la France pour avoir enfermé en centre de rétention administrative (CRA) une jeune Malienne et sa fille de quatre mois. La CEDH a estimé que Paris avait violé les articles 3 (interdiction des traitements inhumains et dégradants), 5.1 (droit à la liberté et à la sûreté) et 5.4 (droit à faire statuer

à bref délai sur la légalité de la détention) de la Convention européenne des droits de l'Homme. La France devra verser 16 780 euros, au total, à la mère et sa fille, a décidé la CEDH.

Le 15 janvier 2018, la mère de famille, alors âgée de 23 ans, arrive en France via l'Italie. Elle a fui le Mali où elle disait risquer "des mutilations génitales" et un mariage forcé, indique la cour dans son résumé de l'arrêt. En juillet 2018, la femme donne naissance à sa fille. Fin novembre, en vue d'être expulsée avec son nourrisson vers l'Italie, pays responsable de l'examen de sa demande d'asile en raison du règlement Dublin, elle est placée au CRA du Mesnil-Amelot, en région parisienne, pour 48 heures. Le préfet du Loir-et-Cher invoque à l'époque "un risque non négligeable de fuite". Le 6 décembre 2018, sa demande de mesures provisoires est validée par la CEDH, ce qui oblige le gouvernement français à mettre fin, au bout de 11 jours, à sa rétention. La jeune mère et sa fille sont alors prises en charge par les services sociaux et bénéficient de titres de séjour provisoires. "Compte tenu du très jeune âge de l'enfant, des conditions d'accueil dans le centre de rétention" et de la durée de la rétention, la France a "soumis l'enfant" alors âgé de quatre mois, ainsi que sa mère "à un traitement qui a dépassé le seuil de gravité requis par l'article 3 de la Convention". Il faut rappeler que le droit français prévoit que la rétention d'un mineur ne peut être décidée qu'en dernier ressort et pour une durée aussi brève que possible.

C'est la septième fois, depuis 2012, que la CEDH condamne la France pour rétention d'enfants. La Défenseure des droits rappelle que depuis plusieurs années son institution "appelle les autorités françaises à **mettre un terme à la rétention administrative des enfants**" et demande "une nouvelle fois au gouvernement et au Parlement" de "faire évoluer la législation pour proscrire, en toutes circonstances, cette mesure".

23 préfectures devant les tribunaux administratifs

L'offensive contentieuse contre la fermeture des guichets et l'imposition de la dématérialisation des démarches d'accès à un titre de séjour se poursuit : dix-sept préfectures, en métropole et outre-mer, sont assignées en justice par la Cimade pour avoir choisi d'**imposer l'usage du numérique pour déposer une demande de titre de séjour**. Il est demandé aux tribunaux administratifs d'enjoindre aux préfectures concernées de mettre en place une voie non dématérialisée d'accès aux droits, comme le prévoit la loi. Ces dix-sept requêtes viennent s'ajouter aux six autres déposées depuis le début de l'année 2021 et encore pendantes devant les juridictions. En parallèle, les personnes étrangères saisissent une nouvelle fois de manière massive les juridictions administratives, comme elles le font depuis plusieurs mois afin d'obtenir un rendez-vous en préfecture pour déposer leurs demandes, (en Île-de-France soutenues par le collectif « bouge la préfecture » et dans d'autres départements comme le Finistère, la Guadeloupe...). Sur six tribunaux administratifs, 1149 étaient déposées sur les seuls quatre premiers mois de l'année 2021 (contre 139 requêtes déposées en 2018), témoignant de l'ampleur des difficultés sur le terrain.

La dématérialisation des démarches administratives pourrait représenter une opportunité forte de simplification et d'amélioration de l'accès au service public, en évitant déplacements et attente. Elle devrait théoriquement permettre aux administrations de dégager les moyens ainsi libérés pour mieux recevoir les personnes si nécessaire. Pourtant, dans les services étrangers des préfectures, le numérique est aujourd'hui un mur qui interdit aux usagers et usagères l'accès au guichet, souvent indispensable pour les demandes de titre de séjour, et qui les prive de toute possibilité d'échange avec un interlocuteur. La fermeture des guichets fabrique des sans-papiers : des milliers de personnes perdent le bénéfice d'un titre de séjour du fait de l'incapacité du service public à respecter ses obligations légales. La Cimade et ses partenaires alertent sur la saturation

des services étrangers des préfectures et demandent un service public ouvert à ses administrés, qui garantissent un égal accès aux droits pour tous et toutes.

Parcours d'une migrante mère de famille

Mutilée génitalement à l'âge adulte juste après son mariage, elle a décidé de fuir son pays pour se réfugier en France. "J'ai profité d'un voyage professionnel pour sortir de mon pays et arriver en France. C'était l'été dernier. Je n'ai prévenu personne. J'ai pris mes enfants avec moi, j'ai fait croire à ma famille que je reviendrais mais je ne suis jamais rentrée. J'ai laissé toute ma vie derrière moi, mon travail, mon compte bancaire, tout.

Quand l'avion a atterri à Roissy-Charles de Gaulle cet été là, je me suis dit que je ne devrais pas rester à Paris. J'avais peur que quelqu'un de ma communauté me reconnaisse dans la capitale. Je suis donc allée directement dans une autre ville vers la frontière luxembourgeoise. En arrivant dans l'est de la France, j'ai appelé une association pour savoir où dormir. Elle m'a conseillée de me tourner tout de suite vers le 115 pour parer au plus urgent. J'ai pu éviter de dormir à la rue avec mes enfants ce soir-là. Le lendemain, cette même association m'a dit qu'il fallait que je prenne rendez-vous à la SPADA (structure de premier accueil pour les demandeurs d'asile) de Nancy. Elle s'est occupée de tout. Deux semaines après mon arrivée, j'ai pu avoir le rendez-vous. Tout s'est bien passé. La SPADA m'a donné un rendez-vous dès le lendemain pour aller au "guichet unique" à la préfecture de Metz. Je savais que là-bas, on me demanderait mes empreintes. La préfecture m'a aussi expliqué comment remplir mon dossier de demande d'asile pour l'Ofpra. Tout ça était assez fluide pour moi. L'Ofii, qui était présent à la préfecture, m'a trouvé un logement dans un CADA à côté de Nancy. C'était une seule pièce mais je n'ai pas souffert. On avait tout le confort nécessaire, des toilettes et une mini-cuisine pour nous. Je suis restée trois semaines là-bas. L'Ofii m'a ensuite envoyée dans un hôtel social. Je ne sais pas trop pourquoi. Ça s'est moins bien passé là-bas. C'était assez sale et je devais partager la cuisine et la salle de bain avec d'autres personnes. Mais j'avais une chambre seule pour moi et les enfants. Nous ne sommes pas restées longtemps là, on a vite déménagé une nouvelle fois. On nous a transférées à Reims, dans un appartement. C'était à l'automne, trois jours avant l'entretien à l'Ofpra. Quand l'Ofii te donne un nouveau logement, tu ne poses pas trop de questions, tu déménages. Je suis très contente de mon logement à Reims.

Le jour de l'entretien à l'Ofpra, je ne me doutais pas que ce serait aussi long. Les questions ont commencé à 14h45 et se sont terminées à 17h40. L'entretien à l'Ofpra est long, éprouvant. C'est un ping-pong de questions-réponses incessant. Ils ne nous laissent pas parler librement de notre histoire. Ils nous interrompent, nous posent d'autres questions, nous demandent des détails très précis de certaines choses. Ce n'est pas facile. J'avais mal à la tête en sortant, j'ai fait un malaise vagal. Ce jour-là, je ne suis pas rentrée à Reims, j'étais trop fatiguée. Et puis à cette époque, il y avait un couvre-feu. J'ai préféré prendre une nuit d'hôtel à Paris. Je n'ai rien à reprocher à la France. Au contraire, **je suis reconnaissante. Mes enfants ont leur propre chambre, ils sont scolarisés** à Reims. J'estime que je vis dans des bonnes conditions. Je perçois l'ADA, environ 400 euros par mois. C'est déjà beaucoup pour nous. Je n'ai jamais été laissée à la rue avec mes enfants. Le plus dur, c'est d'attendre. Cela fait neuf mois que j'attends la réponse de l'Ofpra, et toujours rien. L'assistante sociale qui me suit me dit que c'est normal, les réponses peuvent mettre plusieurs mois à arriver. Parfois plus d'un an. J'aimerais travailler et je ne peux pas en tant que demandeur d'asile. Je vois passer des opportunités professionnelles, c'est très frustrant. Pour l'instant je suis bloquée."

L'aide à domicile et l'immigration

la Fédération des particuliers employeurs (Fepem), organisation socioprofessionnelle spécialisée dans l'aide à domicile, va installer en septembre, à Marseille, un "laboratoire des migrations inclusives". La structure, présentée le 8 juillet 2021 proposera plusieurs programmes d'accompagnement à l'insertion professionnelle dans les métiers du secteur, comme l'assistance aux personnes âgées ou en situation de handicap, la garde d'enfants, ou l'entretien ménager et jardinier. Les "personnes étrangères", c'est-à-dire quiconque pouvant justifier de documents l'autorisant à séjourner en France (titre de séjour, statut de réfugié, protection subsidiaire...) - et qui constituent déjà 15% des effectifs de la Fepem - pourront prétendre à ces programmes. Plusieurs actions sont prévues. 1) un accompagnement linguistique, condition sine qua non à une embauche dans le secteur, 2) soutien des futurs salariés dans leur recherche de logement, ce qui est indispensable pour pouvoir prétendre à un emploi, mettre en relation bailleurs et salariés, 3) valorisation des compétences qu'ont acquis les personnes dans leur pays d'origine. 4) aide dans leurs démarches administratives. Puisque certains employeurs recrutent des personnes sans-papiers, pour éviter au maximum cette situation, il est important de régler le problème en amont, et donc de régler les impasses administratives. Le secteur, souffre d'un manque d'attractivité auprès des jeunes et va manquer de main-d'œuvre dans les années à venir : alors même que le nombre de particuliers employeurs reste relativement stable, 700 000 salariés sur 1,4 millions vont partir à la retraite d'ici 2030.

BAYONNE

Dimanche 27 juin 2021, comme tous les week-ends depuis février 2021, l'association Diakité, pose ses bagages dans les locaux de la Maison des jeunes de Bayonne. Dans ce lieu de rencontre, le temps s'arrête. Les migrants viennent à la Maison des jeunes pour différentes raisons. Certains passent simplement pour échanger. D'autres pour manger un bout ou boire un verre, attablés au comptoir, utiliser le wifi mis à disposition. C'est aussi l'occasion pour eux de retrouver un semblant de vie normale, après des mois ou des années passées sur la route de l'exil. Ils sont ici un peu comme chez eux. Au milieu des bénévoles et des personnes au même vécu, les migrants retrouvent leur dignité. L'espace de quelques heures, ils redeviennent des jeunes comme les autres. L'un des bénévoles est sans-papiers depuis son arrivée en France en février 2020, il travaille de manière illégale en tant que maçon sur des chantiers de la région. Il apprécie ces moments de partage dans son quotidien précaire. Les jeunes lui permettent même de reprendre espoir. "Voir des gens dans la même situation que moi quand j'ai débarqué ici me fait du bien et me motive. Je me dis que j'ai dépassé ce stade et ça me donne de la force". Pour beaucoup d'entre eux, le voyage n'est pas terminé. Ils ne sont que de passage à Bayonne et ne s'arrêtent quelques jours dans la ville basque avant de continuer leur route vers d'autres villes françaises. L'un espère prendre un bus dans les prochains jours pour rallier Paris où il déposera sa demande d'asile. Cet opposant politique dans son pays d'origine est venu récupérer un sac à dos et quelques affaires de rechange, apportés quelques minutes plus tôt par des bénévoles ou de simples citoyens. Un autre en profite pour bénéficier d'une consultation médicale. Le médecin pour l'association, lui donne des médicaments pour régler ses problèmes de transit. Il gère les petits bobos, mais si c'est trop important il les dirige vers la PASS de Bayonne. La ville a vu défiler au moins 25 000 exilés depuis trois ans, selon les associations locales.

BESANCON

« Voies Navigables de France » (VNF) avait assigné en justice l'association SOL MI Ré qui défend les migrants, parce qu'elle avait réquisitionné, sans autorisation, l'un de leurs bâtiments non

occupé depuis 5 ans, situé près du tunnel fluvial à Besançon, pour y loger, en avril dernier, trois mineurs venus de Sierra Léone et de Guinée. La juge des référés du tribunal administratif de Besançon a rejeté, jeudi 29 juillet 2021, la requête demandant l'expulsion dans un délai de trois jours, de l'association Sol Mi Ré et des mineurs isolés étrangers occupants la maison éclusière de Tarragnoz. "La mesure d'expulsion sollicitée par VNF ne présente pas un caractère d'urgence et d'utilité" a estimé le tribunal. SOL MI Ré reste donc dans les lieux : Un soulagement pour les mineurs occupant l'appartement réquisitionné. À long terme, l'inquiétude demeure concernant la situation des mineurs étrangers isolés non pris en charge par le département et rejetés par les services d'hébergement d'urgence de l'État.

Un apprenti-boulangier a obtenu son CAP de boulangier. Il était arrivé clandestinement en France. Il a l'intention de poursuivre sa formation par une année supplémentaire avec pour objectif le brevet professionnel. Son maître-boulangier a prévu de l'embaucher définitivement. Mais il a 18 ans et en même temps que son diplôme, il reçoit une Obligation de Quitter le Territoire Français le 2 juillet 2021. Le boulangier a mis une pétition en ligne – signée par 20.684 personnes. Il a obtenu mardi 27 juillet 2021, une carte de séjour temporaire d'un an "portant la mention travailleur temporaire" : Le préfet du Doubs indique : *"Après un réexamen particulièrement attentif de votre situation, et eu égard à vos mérites, ainsi qu'à votre insertion socio-professionnelle, j'ai décidé de vous admettre au séjour à titre exceptionnelle."* A la boulangerie Figard où il travaille, son patron est soulagé.

BORDEAUX

A Bordeaux, 22 mineurs en recours occupent un bâtiment du Conseil départemental. A Gradignan, près de 150 personnes ont trouvé refuge dans un ancien EHPAD appartenant à la ville de Bordeaux. 13 familles sont sans solution et craignent un retour à la rue. Le conseil départemental veut procéder à l'évacuation d'un bâtiment lui appartenant et où 22 mineurs isolés ont trouvé refuge. Aucune solution n'a été proposée à ces jeunes qui devraient pourtant être protégés, au titre de la protection de l'enfance...par le conseil départemental !

BRETAGNE

Vingt-sept migrants, dont dix enfants, ont été secourus dans la Manche et sont rentrés sains et saufs, jeudi 8 juillet 2021, en fin de matinée, à Saint-Malo ; ils ont été pris en charge à partir de 11h00 par le Samu d'Ille-et-Vilaine et la police aux frontières. Le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) a été "contacté par des migrants se signalant en difficulté à la suite d'une panne de carburant à 18 nautiques (33 km) au large de Saint-Malo". Les autorités ont demandé à un navire de pêche de s'assurer de la sécurité de ces personnes et ont envoyé un patrouilleur des douanes. Il semblerait que ce bateau, de six mètres soit parti d'Erquy (Côtes-d'Armor) ou de Saint-Brieuc jeudi 8 juillet 2021 matin vers 01h00. Malgré le durcissement de la politique de la Manche appliquée par le Royaume-Uni et la France, le nombre de migrants souhaitant rejoindre les côtes britanniques ne faiblit pas.

CALAIS

Vendredi 9 juillet 2021, dans la matinée, les forces de l'ordre ont démantelé un camp de 130 migrants installé dans les hangars d'une friche en chantier, à Calais. Dans le cadre de l'opération de "mise à l'abri", qui fait suite à une ordonnance d'expulsion rendue le 5 juillet 2021, les migrants

délogés ont été "orientés dans différentes structures d'accueil", a indiqué la préfecture. Le site privé est en travaux (voir lettre 14) pour accueillir 200 logements sociaux mais des dizaines de migrants avaient continué d'y installer leurs tentes ces dernières semaines, dans l'attente de rejoindre l'Angleterre. Ce lieu serait dangereux pour les migrants, selon la préfecture. Pour l'Auberge des migrants, ce lieu est "l'un des seuls endroits où les exilés pouvaient se mettre à l'abri de la pluie". Les évacuations répétées de ces dernières semaines rendent la vie quotidienne des exilés très compliquée. Elles les condamnent souvent à dormir à la rue sans protection car le nombre de tentes saisies par la police est tel que les associations n'arrivent plus à les remplacer. L'association Collective Aid a fourni 3 000 tentes cet hiver mais les distributions ont dû cesser, le temps de refaire du stock qui servira l'hiver prochain. Selon les associations, environ 1 500 migrants sont présents à Calais et dans les alentours, dont de nombreuses familles. Les tentatives de traversée, notamment par la Manche, se multiplient en période estivale.

Dimanche matin 4 juillet 2021, les gendarmes ont découvert 52 migrants sur une plage de Dannes (Pas-de-Calais) qui avaient regagné la terre après une "panne moteur" de leur embarcation. Ils ont été pris en charge dans une salle mise à disposition par la mairie.

Vendredi 23 juillet 2021, 42 personnes ont été secourues alors qu'elles se trouvaient en difficulté dans le détroit du Pas-de-Calais. Toutes ont été ramenées saines et sauvées au port de Boulogne-sur-Mer où elles ont été prises en charge par les pompiers et la PAF.

Dimanche 25 juillet 2021, quatre-vingt migrants (42 hommes, 18 femmes), dont 20 enfants, qui tentaient de rejoindre les côtes britanniques à bord de deux embarcations ont été secourus, et ramenés à Calais. Ils ont été pris en charge par les pompiers et la Police aux frontières et sont tous "sains et saufs".

Les traversées réussies sont, elles aussi, toujours nombreuses. Selon le correspondant la BBC dans le sud de l'Angleterre, 378 personnes sont arrivées samedi 24 juillet 2021, dans le sud de l'Angleterre, à bord de douze embarcations.

Le 16 juin 2021, des agents de la Police aux frontières (PAF) ont contrôlé un poids lourd, près de l'Eurotunnel. Ils ont découvert à l'intérieur, 14 Albanais et 3 Vietnamiens migrants entassés au milieu des palettes de soda. Lors de sa garde à vue, le chauffeur, roumain de 37 ans, avoue être au courant de la présence des migrants dans son camion, mais "pensait qu'il y en avait seulement quatre ou cinq". Endetté, il reconnaît également avoir accepté de les transporter, "pour 1 000 euros par migrant passé. Connus dans d'autres pays pour des faits de vol, de troubles à l'ordre public et proxénétisme, l'homme a été condamné par le tribunal correctionnel de Coquelles à 24 mois d'emprisonnement, dont six mois avec sursis. En plus il est interdit du territoire français pendant trois ans.

Le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer a condamné un Marckois de 35 ans. Le 19 juillet 2021, il a été arrêté aux abords de la plage de Wimereux par la police qui patrouillait sur la côte. Après la découverte, dans son véhicule, d'un bateau pneumatique et de matériel de navigation, il est arrêté et placé en garde-à-vue. Les enquêteurs ont découvert sur son téléphone, qu'il entretenait d'étroites relations avec des réseaux de passeurs. L'homme reconnaît alors avoir effectué plusieurs voyages pour transporter des bateaux, notamment le 7 juillet 2021 vers les plages de Sangatte. Il a fait ces transports parce que il avait beaucoup de dettes mais aussi pour subvenir à ses besoins en stupéfiants. Il a touché 650 € pour le transport vers Sangatte et devait recevoir 850 € pour celui de Wimereux. Il a été condamné à une peine d'emprisonnement de 18 mois, assortie d'un sursis probatoire de 8 mois durant deux ans, et à une obligation de soins et de travail.

En visite à Calais le 24 juillet 2021, le ministre de l'Intérieur a assuré que 26 filières de passeurs avaient été démantelées depuis le début de l'année, contre 18 pour toute l'année 2020. La

volonté affichée des politiques de sanctionner les trafiquants et les mesures mises en place jusqu'ici se révèlent pourtant inefficaces contre l'immigration illégale.

À Calais, les chrétiens s'engagent sans relâche cet été, tout comme au long de l'année, auprès des migrants pour leur permettre de survivre dans les moins mauvaises conditions possibles. Quitte à aller à l'encontre de la politique de la mairie. Un prêtre jésuite, dont la vocation est de faire une place à ceux qui n'en ont pas, héberge deux bénévoles et trois migrants dans sa petite maison, propriété du diocèse. Les migrants peuvent faire une lessive, recharger leur téléphone, se reposer, jouer au foot.

LYON

Depuis 10 jours, 29 jeunes migrants mineurs dorment dans une quinzaines de tentes, un campement de fortune, sur le plateau de la Croix-Rousse.

Un bâtiment, propriété du bailleur social ICF Habitat, est actuellement occupés par de jeunes migrants en recours devant le juge des enfants. ICF Habitat a entamé une procédure judiciaire pour demander leur expulsion. Le 23 juillet 2021, la présidente a renvoyé l'audience au 1er octobre. Il ne devrait pas y avoir d'expulsion d'ici là. Les bénévoles espèrent que les jeunes qui seront reconnus mineurs pourront être relogés et bénéficier des services de l'Aides Sociale à l'Enfance.

Politique d'hospitalité

Après deux ans de procédure judiciaire et de menaces d'expulsion par la force, la Métropole de Lyon a choisi d'autoriser l'occupation temporaire d'un immeuble. C'est une première, "la naissance d'une ", un gage de confiance envers les migrants squatteurs. En autorisant officiellement un squat, la Métropole de Lyon fait le pari d'un dispositif d'hébergement innovant. Et l'idée pourrait très vite faire son chemin. Selon l'avocat de la Métropole de Lyon, d'autres municipalités auraient d'ores et déjà fait part de leur intérêt.

MAYOTTE

Le 19 juillet 2021, le tribunal administratif de Mayotte a suspendu la décision du Préfet imposant la production systématique d'un passeport en cours de validité pour l'enregistrement d'une demande de titre de séjour. Or, en l'absence de toute représentation consulaire sur le département, il est matériellement impossible pour de nombreuses personnes résidant de longue date dans le département de produire un passeport ou une carte d'identité. C'est particulièrement le cas pour les personnes nées sur le territoire et n'ayant jamais quitté Mayotte, mais aussi pour la majorité des personnes entrées sur le territoire avant leur treizième anniversaire et y résidant de manière ininterrompue et stable depuis. En conséquences : des milliers de personnes n'ont pas pu faire examiner leur demande de titre de séjour, encourageant notamment le risque d'être interpellées et expulsées. Le juge reconnaît l'illégalité de cette pratique indiquant « *qu'il ne résulte toutefois d'aucune des dispositions que l'administration serait tenue de conditionner l'enregistrement des demandes de titre de séjour pour lesquelles l'entrée régulière n'est pas une condition préalable à la délivrance du titre sollicité à la production d'un document d'identité comprenant une photographie et encore moins encore à la production d'un passeport en cours de validité* ». Le Préfet de Mayotte, est enjoint dans un délai de 15 jours à prendre toutes les mesures nécessaires pour adapter en conséquence la pratique des services et en informer le public.

NANTES

12 réfugiés viennent de finir le programme "Refugeek" mis en place par l'entreprise Simplon. Cette formation de six semaines leur permet d'apprendre l'utilisation d'outils informatiques et des compétences en français sur le sujet. Ce existe depuis plus de deux ans. Avec cette formation ouverte aux réfugiés, l'entreprise veut leur permettre de développer des compétences en informatique. En effet, Pour presque n'importe quel travail, il faut savoir utiliser un ordinateur. À l'issue de ces six semaines, quelques participants veulent même poursuivre dans des formations professionnelles en lien avec l'informatique.

PARIS

Jeudi 22 juillet 2021 325 migrants originaires d'Afrique subsaharienne qui s'étaient installés sous le périphérique parisien, à la limite de Pantin (en Seine-Saint-Denis), ont été pris en charge par l'État et la mairie de Paris. La préfecture d'Ile-de-France a mené cette opération avec la Ville de Paris et l'association France terre d'asile. Le maire du 19e arrondissement affirme que ces migrants avaient été installés sur ce site, au bord du canal de l'Ourcq et à l'extrémité du parc de La Villette, par l'association Utopia 56 dans une "démarche de visibilité". "C'est un campement récurrent qui avait déjà fait l'objet d'une mise à l'abri mi-juin", avec des migrants afghans à l'époque. Mais le campement de fortune s'est "très vite reconstitué, à tel point qu'il a fallu à nouveau procéder à une opération". "Une grosse partie" de ces migrants doivent transiter par une plateforme d'orientation située dans ce même quartier "avant d'être réaffectés" dans des centres d'hébergement situés à Paris, en Île-de-France ou en province. Beaucoup de ces migrants se retrouvent assez rapidement à la rue après les opérations d'évacuation : certains, ayant épuisé tous leurs recours, sont sortis des centres, d'autres quittent les lieux d'hébergement.



Une neuvième action, initiée par le collectif «Réquisitions», dont le but est de réclamer à l'État des solutions d'hébergement dignes et pérennes pour les personnes sans-abri, s'est déroulée Jeudi 29 juillet 2021, en milieu de journée, place des Vosges, dans le centre de Paris. 400 à 600 personnes sans-abri, dont des familles avec enfants et des mineurs non accompagnés, ont y planté des tentes. "Nous avons choisi ce lieu car c'est un lieu touristique à Paris. Nous voulons montrer une autre face de Paris. Rendre visibles les invisibles, aussi dans les quartiers chics", a expliqué, le coordinateur d'Utopia Paris. Tout le monde a l'impression

qu'il n'y a personne dehors parce que les gens sont dispersés dans les rues. Mais sans faire un appel public, 400 à 600 personnes sont venues. Il y a ici des gens qui ont des papiers et qui n'ont juste pas logement, des gens qui sont demandeurs d'asile, des sans-papiers. Il faut que l'on ait une vraie politique d'accueil des gens qui demande l'asile. Des petit-déjeuners ont été distribués vendredi matin par les services municipaux. Les sans-abri vont être renvoyés vers deux gymnases et le Paris Event Center, une halle d'exposition de la Villette transformée en structure d'accueil d'urgence a annoncé l'adjointe à la maire de Paris chargée des solidarités. Un diagnostic social doit être établi par l'association France terre d'asile auprès des 350 familles dont plus de 120 enfants.

Le collectif trouve des logements parce que personne d'autre ne le fait mais il ne devrait pas être là pour pallier les manquements de l'État. Ces actions rappellent à l'État que c'est son rôle de leur trouver des solutions d'hébergement dignes et pérennes, ce n'est pas celui du collectif.

RENNES

Depuis plusieurs semaines et à la fin de la trêve hivernale, de nombreux migrants originaires des Balkans se sont installés dans le parc des Hautes-Ourmes de Rennes, situé dans le quartier du Blosne. Selon les chiffres de l'association Utopia 56, douze familles, 47 personnes dont 24 enfants, sont actuellement installées au centre du parc, dans des tentes. Ces gens étaient dans des centres d'accueil pendant la crise du Covid et pendant la trêve hivernale. Et d'un coup, ils sont tous dans la rue.

TOULOUSE

Le 2 juin 2021, 3 campements ont été détruits en même temps dans le même secteur, 2 jours après la fin de la trêve hivernale ! Depuis des mois plusieurs dizaines de familles y vivaient. Que fait-on de la dignité de toutes et tous ?

SEDAN

Au collège Le Lac, à Sedan, un élève afghan été interpellé dans l'enceinte de l'établissement et emmené au centre de rétention administrative de Metz avec sa famille et ces derniers ont rejoint la Suède dès jeudi matin. Sous prétexte que ces renvois vers la Suède étaient légitimes. Pourtant, les témoignages d'Afghans renvoyés dans leur pays d'origine par la Suède ne sont pas rares.

VERSAILLES

Le préfet des Yvelines a répondu au courrier envoyé dans le cadre de la mobilisation nationale contre la dématérialisation (voir ci-dessus). Il y est notamment question de la mise en place d'un nouveau "point d'accueil numérique" d'ici la fin de l'année 2021, et il y a les différentes adresses mails à jour des différents services qui intéressent les permanences. Le ton du courrier est globalement plutôt encourageant et semble augurer une volonté de maintenir un dialogue. L'adresse : « pref-etranger@yvelines.gouv.fr reçoit entre 200 et 250 mails par jour par des agents confirmés à même de comprendre les difficultés rencontrées., Cette adresse remplace l'accueil général et a pour effet de ne plus avoir de files d'attente à l'extérieur de la préfecture ». Cela permet de ne plus voir les migrants dans la ville de Versailles ; et peut-être de les oublier plus facilement !

MANCHE

Très tôt dans la matinée de mardi 15 juin 2021 un bateau à la dérive a été intercepté au large de la plage de Malo-les-Bains, à Dunkerque. Ses treize passagers ont été secourus, et dans le même temps, les autorités françaises interceptaient 46 passagers qui tentaient eux aussi la traversée.

Lundi 12 juillet 2021, les autorités françaises ont porté assistance à 123 personnes en détresse dans la Manche, répartis dans quatre embarcations. L'une était composée de 55 migrants,

dont 10 femmes et deux enfants. Signalés en difficulté au large d'Equilhen-plage, ces naufragés ont tous été récupérés par un remorqueur d'intervention et ramenés au port de Boulogne-sur-Mer. Un peu plus tôt, trente-sept personnes, parmi lesquels une femme, avaient été repérés avec leur canot, "échoués sur un banc de sable et isolés par la marée montante" au large de Dunkerque. Comme la vedette des sauveteurs en mer ne pouvait pas y accéder, ils ont été sauvés avec un hélicoptère par atterrissages successifs, hélitreuillés par la Marine nationale qui a transféré les migrants, "par atterrissages successifs", sur le banc puis la terre ferme. Les cinq dernières personnes ont dû être hélitreuillées car l'eau a totalement recouvert le banc en moins de 20 minutes. Saines et sauvées, elles ont été ramenées à Calais et confiées à la Police aux frontières (PAF). Dans le même temps, un canot de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) a porté assistance à 27 migrants en difficulté dans le secteur de Gravelines. Par ailleurs, quatre naufragés ont été secourus par une patrouille de police au large de Sangatte et ramenés au port de Calais.

le ministre français de l'Intérieur a affirmé avoir demandé à l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex "de s'occuper du nord de l'Europe". Il s'est également félicité de l'accord avec les britanniques par lequel Londres s'est engagé à un investissement financier de 62,7 millions d'euros en 2021-2022 "pour appuyer la France dans son action d'équipement et de lutte contre l'immigration irrégulière". Paris a, de son côté, promis de "renforcer la présence des forces de l'ordre" le long des côtes.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration irrégulière, la préfecture du Pas-de-Calais a annoncé jeudi 22 juillet 2021 : "La vente et l'achat de plus de 10 litres de carburant – essence ou gazole – dans des récipients transportables" sont désormais interdits dans toute l'agglomération de Calais et ses alentours. Et "Considérant que l'ensemble des communes proches du littoral du Pas-de-Calais sont des bases de départ", la mesure s'appliquera dans la communauté d'agglomération "Grand Calais Terre et mer", comme dans les communautés de communes "du Boulonnais", "Terre des deux caps", "région d'Audruicq", "Pays d'Opale" et la communauté d'agglomération "deux baies en Montreuillois", précise la préfecture.

MEDITERRANEE

De nombreuses personnes **sombrent en silence** en Méditerranée dans des naufrages invisibles, en l'absence d'un service de recherche et de sauvetage efficace et responsable. De nombreux naufrages ont lieu en mer sans jamais être répertoriés. Les bateaux humanitaires sont dans l'incapacité de secourir toutes les embarcations qui s'aventurent dans l'immensité de la Méditerranée.

La lune était sereine et jouait sur les flots. -

La fenêtre enfin libre est ouverte à la brise,

On verrait, en sondant la mer qui les promène,

Se mouvoir dans leurs flancs comme une forme humaine... -

La lune était sereine et jouait sur les flots.

Victor Hugo

Il est intéressant de savoir, selon l'OIM, que 12 723 migrants partis de Libye, sont arrivés en Italie et que 15 700 migrants, partis de Libye, ont été interceptés et sont retournés en Libye. Les

efforts fait par l'union européenne pour aider la Libye à éviter les arrivées de migrants se solde par un demi-échec.

Migrants morts sur les routes maritimes en 2021

Le nombre de **migrants décédés en mer** en tentant de rejoindre l'Europe a plus que **doublé** en 2021 a indiqué mercredi 14 juillet l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans un nouveau rapport.

Selon les statistiques publiées par l'agence onusienne, au moins 1 146 personnes sont mortes en mer au cours du premier semestre 2021, en Méditerranée principalement, mais aussi dans l'Atlantique. Parmi eux, il y avait 50 enfants. En 2020, 513 avaient péri au cours de la même période, soit 120% de moins qu'en 2021. Et 674 personnes avaient perdu la vie en 2019.

Côté **Méditerranée**, l'OIM comptabilise plus de 890 décès, et coté **Atlantique**, l'agence déplore au moins 250 décès. Un nombre particulièrement bas par rapport au décompte de l'ONG Caminando Fronteras, qui estime à près de 2000 le nombre de morts durant le premier semestre 2021. Ces chiffres ne prennent pas en compte les embarcations qui ont coulé hors des radars des navires humanitaires, des navires commerciaux, des navires des garde-côtes, et que personne n'a pu répertorier.

Les organisations civiles de recherche et de sauvetage ont continué à se heurter à des obstacles importants. En effet, la majorité de leurs bateaux est bloqués dans les ports européens en raison de saisies administratives et de procédures pénales et administratives en cours contre les membres d'équipage. En juin 2021, un seul bateau humanitaire était présent dans la zone de détresse et de sauvetage, les neuf autres étaient bloqués.

L'augmentation des décès intervient à un moment où les interceptions d'embarcations transportant des migrants au large des côtes nord-africaines sont en hausse. Depuis 2017, l'Italie et l'Union européenne financent, entraînent et équipent les garde-côtes libyens pour qu'ils empêchent les migrants de passer en Europe. Or ces garde-côtes libyens sont de multiples fois accusés de mauvais traitements envers des demandeurs d'asile, conduisant nombre d'ONG à dénoncer cette politique. En vertu du droit maritime international, les personnes secourues en mer devraient être débarquées dans un port sûr. Et l'ONU ne considère pas la Libye comme « port sûr ».

L'OIM réitère l'appel lancé aux États pour qu'ils prennent des mesures urgentes et proactives afin de réduire les pertes de vies sur les routes migratoires maritimes vers l'Europe et qu'ils respectent leurs obligations en vertu du droit international. L'augmentation des efforts de recherche et de sauvetage, la mise en place de mécanismes de débarquement prévisibles et la garantie d'un accès à des voies de migration sûres et légales sont des étapes clés pour atteindre cet objectif .

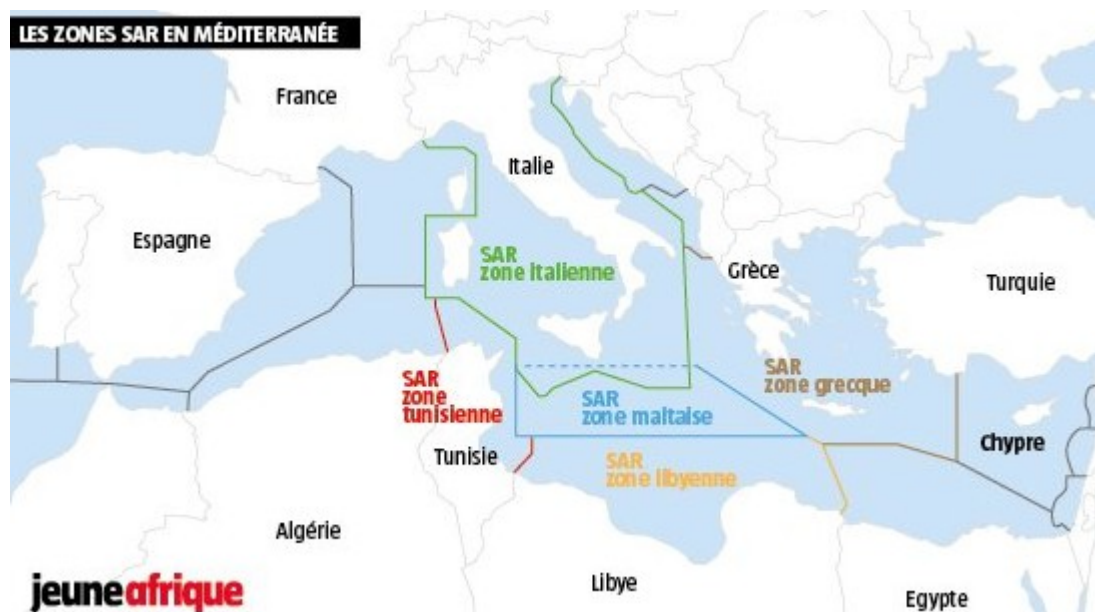
Les zones SAR en méditerranée (Search And Rescue)

Depuis les années 1980, la Méditerranée est divisée en zones SAR (Search and Rescue) pour rendre le contrôle et le sauvetage plus efficaces. Elles sont gérées par les pays qui l'entourent : Italie, Tunisie, Malte... Depuis juin 2018, la Libye a une nouvelle zone de contrôle en Méditerranée qui s'étend à 200 kilomètres de ses côtes, jusque dans les eaux internationales, entre les zones tunisienne et maltaise. Un chemin qu'empruntent la plupart des migrants partis de Tripoli.

Elle y gère les secours grâce à son nouveau Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage (JRCC), basé à Tripoli. Si un bateau de migrants veut être secouru, il doit appeler

exclusivement les garde-côtes libyens dans sa zone. Selon les ONG, il arrive souvent que le centre ne décroche pas.

La navigation en zone SAR est censée rester libre. Pourtant, les Libyens se comportent comme si ces eaux étaient leurs eaux territoriales. En apportant un soutien technique et financier aux garde-côtes libyens, l'Union européenne et l'Italie ont délégué la gestion du secours à la Libye. Une manière de se déresponsabiliser de la principale zone de sauvetage.



D'après Jeune Afrique <https://www.jeuneafrique.com/685062/societe/migrants-en-mediterranee-le-casse-tete-du-redecoupage-des-eaux-territoriales/>

Lundi 26 juillet 2021, au moins 57 migrants se sont noyés dans un naufrage au large de Khoms. Les survivants ont déclaré que 20 femmes et deux enfants faisaient partie de ceux qui ont perdu la vie. Il y a eu plus de 3 000 départs des côtes de la Libye, du Maroc et de la Tunisie au cours des dernières 72 heures. D'autres tragédies sont à prévoir.

FRONTEX

le 15 juillet 2021, une équipe d'eurodéputés a rendu publiques ses conclusions, au terme d'une enquête de quatre mois sur le fonctionnement de l'agence européenne de gardes-frontières, menée après des accusations de violation des droits humains et de non-respect du droit d'asile lancées par des ONG et des médias internationaux. Frontex est accusée par le rapport de s'être rendue complice de refoulements de demandeurs d'asile en mer Égée, une pratique illégale exercée par les garde-côtes grecs. Ces *pushbacks*, qui visent à repousser les réfugiés et les migrants tentant de rejoindre l'Europe depuis la Turquie sur des embarcations de fortune, ont été largement documentées depuis un an et demi. Le rapport *“demande à l'institution de commencer à rendre compte de ses activités en Grèce avec transparence, [...] et de partager ses conclusions avec le Parlement européen, de manière à décider de la suspension ou de l'arrêt définitif de sa présence en Grèce”*

LES NAVIRES

À la date du vendredi 9 juillet 2021, il n'y a aucun navire humanitaire au large des côtes libyennes. La plupart des bateaux de secours actifs en Méditerranée centrale sont bloqués par les autorités italiennes pour des raisons administratives.

Le Geo Barents

Le Geo Barents, de Médecins sans frontières (MSF), est immobilisé en Sicile depuis le 2 juillet 2021, après avoir débarqué mi-juin plus de 400 migrants secourus au large de la Libye. Cette détention du Geo Barents est une preuve supplémentaire du harcèlement administratif des autorités italiennes et des mesures punitives prises pour bloquer les opérations humanitaires en mer.

Le Sea-Watch 3

Dans la nuit du 29 au 30 juillet 2021, dans la zone de recherches et de secours (SAR zone) de Malte, un sauvetage, a permis de transférer 33 personnes (trois nourrissons, et plusieurs mineurs) sur le bateau du Sea-Watch 3. L'opération a été lancée alors qu'une tentative de refoulement par les garde-côtes libyens était en cours. Plusieurs migrants se trouvaient déjà dans l'eau, ils ont pu être secourus. D'autres, en revanche, ont été ramenés par les garde-côtes libyens dans l'embarcation qui les transportait. Tôt le matin du 30 juillet 2021, un second sauvetage a permis de secourir 60 exilés (dont de nombreux enfants), qui se trouvaient sur une embarcation en bois. Parmi eux, "beaucoup de personnes blessées", dont certaines souffrant de "sévères brûlures" dues au carburant du moteur.

Le Sea-Watch 4

Le Sea Watch 4 est arrivé lundi 26 juillet 2021 dans la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone), au large des côtes libyennes. Dès le lendemain, alors qu'il sillonnait le secteur à la recherche d'embarcations en détresse, il a reçu un appel radio des garde-côtes libyens. Dans l'enregistrement diffusé par Sea-Watch sur Twitter, on entend les autorités libyennes menacer les humanitaires. "Ici les garde-côtes libyens (...) Vous devez quitter la SAR zone. Si vous ne le faites pas, nous prendrons tous les moyens disponibles pour vous forcer à quitter la SAR zone (...), "Vous violez les lois internationales. Ici, ce sont les eaux libyennes, c'est la SAR zone libyenne. Vous n'êtes pas autorisés à stationner ici (...) Si vous restez, nous enverrons notre navire et nous vous arrêterons". Au moment de cet appel, le Sea Watch 4 se trouvait à 30 miles nautiques des côtes libyennes, dans les eaux internationales, il avait parfaitement le droit d'y être. Selon Sea-Watch, "il s'agit d'une grave violation" du droit maritime. Le secrétaire national de la gauche italienne accuse les garde-côtes libyens "d'acte de piraterie". Ce n'est pas la première fois que Sea-Watch est menacée par les autorités libyennes. A plusieurs reprises ces dernières années les garde-côtes ont "tenté d'intimider l'équipage en encerclant pendant un long moment leur navire". D'autres ONG ont aussi connu le même sort : en octobre 2019, l'Alan Kurdi , en 2017 l'Open arms.

Le Sea-Eye 4

Il est actuellement bloqué par les autorités italiennes pour avoir... sauvé trop de personnes.
"mer.

L'Ocean Viking

Le jeudi 1er juillet 2021, présent au large des côtes libyennes depuis seulement quelques heures, l'Ocean Viking (navire humanitaire de SOS Méditerranée) a effectué deux sauvetages dans le secteur de recherche et de sauvetage maltais (SAR voir ci-dessus). Le premier, qui a pris fin vers 18h, a concerné 30 exilés et le deuxième, terminé à 20h30, 14 migrants. Parmi les rescapés, originaires de Libye, de Tunisie et d'Égypte, se trouvent 15 mineurs et cinq femmes, dont une

enceinte. Deux personnes handicapées ont été prises en charge par l'équipe médicale de SOS Méditerranée. Lors du premier sauvetage, les garde-côtes libyens se trouvant à proximité, ont compliqué l'opération ; ils sont venus à deux reprises pour empêcher l'Ocean Viking de mener le sauvetage dans la SAR zone maltaise. Leur comportement a conduit à une situation difficile à gérer en l'absence de coordination des autorités maritimes compétentes.

Vendredi 2 juillet 2021, l'Ocean Viking a secouru 21 migrants ayant fui la ville libyenne de Zouara, la veille. De l'eau et du carburant s'étaient infiltrés dans leur bateau en fibre de verre.

Dimanche 4 juillet 2021, dans la zone de recherche et de sauvetage maltaise, l'équipage a porté assistance à 67 personnes (dont 4 femmes voyageant seules, 1 enfant et 20 mineurs non-accompagnés) dans un bateau en bois surpeuplé qui risquait de chavirer. Dans l'après midi il est venu en aide à 71 exilés en péril sur une embarcation en bois extrêmement surchargée. Ses occupants fuyaient la Libye, qu'ils avaient quittée trois jours plus tôt et, sans eau ni nourriture à bord, ils étaient épuisés au moment du sauvetage.

Ainsi, au cours de la semaine du 27 juin au 2 juillet 2021, l'Ocean Viking a effectué cinq sauvetages d'embarcations de migrants au large des côtes libyennes. Dimanche soir 4 juillet 2021, le navire comptait à bord **572 personnes** en détresse en mer Méditerranée. La sixième et dernière opération de sauvetage a eu lieu dans la nuit de dimanche au lundi 5 juillet 2021, l'Ocean Viking a secouru 369 personnes entassées dans un grand bateau en bois qui menaçait de chavirer. Cela faisait un moment qu'on n'avait pas vu autant de personnes dans une même embarcation. Depuis quelques années, les embarcations parties de Libye comptent généralement entre 50 et 100 personnes.

Parmi les personnes sauvées, exilés, pour la plupart originaires d'Égypte, du Bangladesh et d'Érythrée, se trouvent 18 femmes, 24 enfants et 159 mineurs non-accompagnés. L'Ocean Viking remonte actuellement vers le nord, à la recherche d'un port sûr pour y débarquer les naufragés. Le navire humanitaire de SOS Méditerranée a demandé mercredi 7 juillet 2021, pour la quatrième fois, un port sûr pour débarquer les 572 personnes secourues la semaine dernière. L'ONG alerte sur la tension qui règne à bord et "les cas de déshydratation et d'épuisement total" parmi les naufragés. Le 9 juillet 2021, après avoir reçu l'autorisation de débarquer ses 572 naufragés, il pourra accoster au port d'Augusta, en Sicile.

Après le départ de MSF, qui a frété son propre bateau (le Geo Barents), la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge viennent renforcer SOS Méditerranée à bord de l'Ocean Viking en apportant : soins médicaux et aide matérielle (nourriture, vêtements, produits d'hygiène), ainsi que soutien psychologique aux "personnes particulièrement vulnérables", comme les mineurs non accompagnés et les victimes de la traite d'êtres humains. Il est inacceptable que des personnes continuent de périr en mer, aux portes de l'Europe : c'est un échec patent de la communauté internationale. Personne ne devrait mourir en cherchant la sécurité.

L'Open arms

Il est retenu par les autorités administratives.

CHYPRE

Il existe une zone tampon surveillée par l'ONU, délimitant les deux Chypre : la ligne de cessez-le-feu établie après la guerre de 1974 opposant Grecs (au sud) et Turcs (au nord). Depuis le 24 mai 2021, trois Camerounais sont protégés par le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) mais restent piégés dans cette zone. Ils dorment sous des tentes dans une chaleur étouffante - les températures avoisinent en ce moment les 40 degrés - et ne savent pas quand ils pourront quitter cet endroit. Le gouvernement a refusé de leur laisser déposer l'asile dans la partie sud de Chypre : Tous les centres d'accueil sont pleins et il n'y pas la capacité d'en recevoir davantage. Depuis 2018, Chypre voit arriver sur son sol de plus en plus de migrants. Avec environ

850 000 habitants elle compte désormais le nombre de primo-arrivants par habitant le plus élevé de l'Union européenne (UE). Au cours des six premiers mois de l'année, plus de 5 000 demandes ont été déposées, soit plus de la moitié du total de dossiers enregistrés en 2020. Selon le ministre de l'intérieur, "Si j'accepte ces trois personnes, alors de telles traversées deviendront une pratique courante. Ils viendront par milliers. La Turquie les mettra dans des bus et les enverra aux points de contrôle". Mais Chypre est obligée en vertu du droit international, européen et national de traiter les demandes d'asile et de donner aux personnes l'accès à des conditions dignes dans les centres d'accueil. Ils ont donc le droit de voir leur demande d'asile examinée.

TUNISIE

Le samedi 3 juillet 2021, 43 migrants ont disparu lorsque leur canot, parti de Libye dans la nuit du 28 au 29 juin 2021, a coulé au large de Zarzis, dans le sud de la Tunisie. Parmi les 127 passagers à bord de l'embarcation, 84 personnes ont été secourues par des pêcheurs. Les naufragés, âgés de 3 ans à 40 ans, sont originaires de différents pays, dont le Bangladesh, le Soudan, l'Érythrée, l'Égypte et le Tchad. Les migrants secourus ont été transférés dans le centre du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) de Médenine. Les trois centres d'accueil de Zarzis sont saturés et ne peuvent plus accueillir personne. Il n'y a jamais eu autant de personnes en même temps dans ces structures, c'est exceptionnel.

Lundi 5 juillet 2021, 21 cadavres de migrants originaires d'Afrique subsaharienne, ont été repêchés, et 50 personnes ont été secourues au large de Sfax. Leur embarcation, partie de Sfax, a fait naufrage dimanche 4 juillet 2021.

Mercredi 21 juillet 2021, selon le Croissant-Rouge tunisien, un nouveau naufrage au large de la Tunisie a fait au moins 17 morts. Le canot était parti des côtes libyennes dans la nuit du 16 au 17 juillet 2021 en direction de l'Europe. Il est tombé en panne dans la zone des recherches, au large de Zarzis, dans le sud-est de la Tunisie. Agés entre 15 et 48 ans, 166 migrants, dont 65 Marocains, 62 Bangladais et 15 Égyptiens, ont pu être secourus.

LIBYE

Il n'est pas rare que des corps, ramenés par les courants, s'échouent sur les plages de Libye. Samedi 3 juillet 2021, 14 corps dont ceux d'un enfant et d'une femme ont été découverts sur une plage de Zaouia, à l'ouest de Tripoli. 130 personnes ont été interceptées en mer samedi par les garde-côtes libyens et ramenés à Tripoli. En tout, plus de 14 000 personnes ont été interceptées en Méditerranée depuis le début de l'année 2021 et envoyées en détention en Libye. Selon un décompte réalisé par l'OIM, le nombre de personnes interceptées au cours de la première moitié de l'année 2021 dépasse celui de l'ensemble de l'année 2020. Par ailleurs, depuis le début de 2021, 201 morts et 490 disparus ont été enregistrés.

Sans solution à Zouara

La ville de Zouara est un lieu de départ d'embarcations de migrants vers l'Europe. Depuis plusieurs semaines, les migrants sont de plus en plus nombreux à arriver dans la région, dans l'espoir de monter dans un canot et fuir la Libye. Chaque jour des migrants arrivent à Zouara car les passeurs ont la réputation de bien travailler puisqu'ils utilisent des barques en bois. La ville de Zouara a donné aux migrants jusqu'au 10 juillet 2021, pour régulariser leur situation sous peine d'expulsion de la ville. Cependant, la sécurité est une compétence du ministère de l'Intérieur et non des municipalités. Les autorités locales devraient arrêter les passeurs, qui sont des citoyens de Zouara, plutôt que de menacer les migrants. La ville enjoint les migrants à partir volontairement. Certains ont exprimé leur volonté de quitter la zone mais n'ont pas les moyens de le faire. Et

surtout, partir de Zouara sans destination précise et sans protection, c'est aussi prendre le risque d'être enlevé par des milices sur les routes du pays.

Garde-côtes, Miliciens, Passeurs, Complices ?

Depuis le cessez-le-feu en Libye, signé en octobre 2020, les conditions de vie des migrants, déjà désastreuses, se sont encore aggravées partout dans le pays. Maintes fois documentées par la presse, les ONG et les organisations internationales, leurs conditions de vie y sont désastreuses : esclavage, violences physiques et sexuelles, exploitation, torture, arrestations et raptus par les milices... rythment leur quotidien. La situation empire chaque jour un peu plus. Ils font aujourd'hui face à une recrudescence des violences et des enlèvements par des trafiquants. Tirer sur des migrants est devenu banal. Cette multiplication des exactions s'explique par la fin des combats en Libye. "Les groupes armés ne combattent plus et n'ont plus de revenus liés à la guerre. Ils se tournent donc vers les migrants" pour leur extorquer de l'argent. Les exilés ne sortent plus le soir, de peur de tomber sur des miliciens positionnés devant les commerces, armes à la main, à bord de leur véhicule. Les arrestations arbitraires ont aussi considérablement augmenté. À Zaouia la chasse aux migrants fait rage. Plusieurs personnes sans-papiers ont été interpellées ces dernières semaines dans la rue par la police et envoyées en prison. Pour en sortir, les autorités leur ont réclamé la somme de 2 500 dinars (environ 750 euros).

Pour amasser plus d'argent, les trafiquants intensifient le rythme des départs de migrants en mer : il est aujourd'hui plus facile de quitter la Libye à bord d'embarcations de fortune. Les trafiquants sont mieux organisés et les contrôles sur les plages sont moins intenses. Les passeurs n'hésitent pas à faire partir des bateaux de plus en plus grands, avec un nombre de passagers plus important.

Les garde-côtes libyens - dont l'Italie a de nouveau renforcé l'équipement ces derniers mois -, interceptent plus de migrants en mer. Les migrants sont ensuite renvoyés en Libye et transférés en centre de détention, où les abus et les exploitations sont terribles. Cette accélération des interceptions a entraîné une surpopulation dans les prisons libyennes. Le nombre de migrants incarcérés ne cessent d'augmenter. « On avait fait des progrès jusqu'à l'année passée, beaucoup de centres de détention officiels avaient été vidés (...) Malheureusement dans les derniers 2-3 mois, on observe une tendance contraire avec une augmentation de la population dans les centres de détention » : alors qu'ils étaient environ 2 000 dans les prisons officielles en début d'année, ils sont aujourd'hui plus de 6 000.

Pour beaucoup d'observateurs, les garde-côtes sont liés aux groupes armés et aux passeurs : ils sont complices des trafiquants, certains travaillent directement avec eux. Ils savent qu'en interceptant des personnes en mer, ils vont encore récupérer de l'argent via les prisons. Qui plus est, les autorités libyennes ont récompensé des personnes raisonnablement soupçonnées d'avoir commis ce type de violations en leur offrant des postes de pouvoir ou une promotion. Le seul espoir des migrants réside dans un hypothétique sauvetage en mer Méditerranée par un navire humanitaire. Mais ces derniers se font de plus en plus rares, beaucoup étant immobilisés par les autorités italiennes pour des "irrégularités".

500 migrants renvoyés en Libye

Mardi 20 et mercredi 21 juillet 2021, plus de 500 migrants ont été interceptés en mer Méditerranée par les garde-côtes libyens et dans le pays, selon le porte-parole de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Ils y risquent la torture et des violence sexuelles. Répartis sur sept embarcations, les naufragés ont passé deux jours en mer et une vingtaine de personnes se sont noyées.

MALTE

Les autorités maltaise n'ont pas voulu prêter main forte au Géo Barents au cours des opérations (voir ci-dessous) et ont refusé d'accueillir les rescapés sur leur sol.

UNION EUROPEENNE

L'Europe complice des exactions qui se passent en Libye

Le 15 juillet 2021, dans un nouveau rapport sur la situation des migrants en Libye, **Amnesty international** accuse l'Union européenne de "complicité". Ce rapport cite les nombreuses exactions signalées depuis des mois dans ces précédentes lettres. En effet, Les États membres continuent honteusement d'aider les garde-côtes libyens, alors que les interceptions des migrants en mer sont généralement émaillées de violences. Plusieurs migrants ont raconté que les garde-côtes libyens avaient "délibérément endommagé leurs embarcations, les faisant chavirer", provoquant la noyade des naufragés. Certains garde-côtes sont en relation avec les passeurs.

L'UE a parfaitement connaissance des horreurs que les migrants subissent dans les prisons, après leur interception en mer. Des détenus ont raconté à Amnesty avoir été victimes de torture et passage à tabac, de viols, de travaux forcés, d'extorsion de rançons, de tirs à balles réelles ou encore de restriction de nourriture. Des femmes enfermées ayant subies des violences sexuelles de la part des gardiens ont même tenté de se suicider ; certaines ont été contraintes à des rapports sexuels en échange de leur libération ou des biens de première nécessité, comme de l'eau potable

Frontex "exerce une surveillance aérienne au-dessus de la Méditerranée pour repérer les embarcations" sans leur offrir d'assistance avant l'arrivée des autorités libyennes. Les navires européens ont largement déserté la Méditerranée centrale pour éviter d'avoir à secourir des bateaux de migrants en détresse. Les bateaux des ONG sont retenus dans divers ports, ce qui contribue à augmenter le nombre de migrants qui meurent en mer.

Parallèlement à la publication de ce rapport, le Parlement italien débat cette semaine de la poursuite de son aide militaire et matérielle aux garde-côtes libyens. Depuis des années, l'Italie et d'autres membres de l'UE fournissent notamment des vedettes rapides aux autorités libyennes.

L'ONG, comme le font régulièrement l'Organisation internationale des migrations (OIM) et le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), exhorte les États membres à "suspendre leur coopération sur les migrations et les contrôles des frontières avec la Libye".

L'Agence de l'Union européenne pour l'asile

Les députés européens et représentants des 27 pays membres ont signé, mardi 29 juin 2021, un accord dans le cadre du Pacte sur l'asile et la migration, établissant une nouvelle Agence de l'Union européenne pour l'asile. Elle verra ses moyens et ses prérogatives solidifiés, avec une réserve de 500 experts à même d'être déployés pour fournir une assistance technique et opérationnelle aux États membres. Ses objectifs est de **rendre plus uniformes les différents régimes d'asile entre ces États** ; et leur apporter un soutien afin d'être plus efficaces dans le traitement des dossiers de demande d'asile. Il s'agira d'un "centre d'expertise à part entière, qui ne soit plus largement tributaire des informations et de l'expertise fournies par les États membres". Les négociations sur les autres propositions du pacte - coordination en matière de retours, contrôles accrus aux frontières extérieures... - se poursuivent au Parlement et au Conseil européen. Face à ces

dispositions, l'eurodéputé, ancien maire de Grande-Synthe, estime que cela « n'empêchera ni les nouveaux drames, ni le maintien de camps indignes à nos frontières ».

ALLEMAGNE

Une vidéo satirique a été publiée mardi 29 juin 2021 pendant près de 24 heures par un collectif de militants pro-réfugiés ; on voyait le ministre de l'Intérieur y expliquer qu'il souhaiterait voir l'Allemagne accueillir tous les migrants vivant dans les camps en Grèce ! . Ils reprochaient au ministre de l'Intérieur le refus d'accéder à la demande de certaines villes et régions allemandes qui souhaitent accueillir des migrants et réfugiés vivant dans les camps grecs. Ce blocage est rendu possible par une loi fédérale. « Les communes et les villes ne peuvent pas décider librement d'offrir une protection aux demandeurs d'asile, même si elles en ont les capacités et veulent aider, même si elles ont élaboré des programmes d'accueil en accord avec le droit. Horst Seehofer [qui s'oppose personnellement à l'évacuation des personnes de ces camps de misère] et le ministère de l'Intérieur s'y opposent. C'est ce que nous voulons changer ». Le site publie actuellement une lettre ouverte au gouvernement signée par des personnalités du monde de la culture, des politiques et des journalistes. Les signataires appelant à un changement de cap de la politique d'asile avant les prochaines élections générales de septembre.

BELGIQUE

456 personnes, sans-papiers, sont en grève de la faim depuis le 25 mai 2021 à Bruxelles, dans trois lieux : l'église du Béguinage, l'université libre de Bruxelles (ULB) et l'université de langue néerlandaise (la Vrije Universiteit Brusselles (VUB)). Elles réclament une régularisation générale. Après 41 jours sans s'alimenter, leurs corps sont extrêmement affaiblis. Médecins du monde et la Croix rouge donnent aux personnes de l'eau, du sucre et des vitamines mais le 38e jour fatidique est dépassé : il commence à y avoir des séquelles irréversibles pour le corps. Certains ont perdu plus de 15% de leur masse corporelle. Les soutiens des sans-papiers craignent l'annonce d'un premier mort. Un drame d'autant plus probable qu'aucune avancée n'est observée : Les discussions ont lieu, mais la détermination dans un camp comme dans l'autre est aussi grande.

À l'église de Béguinage, comme à l'ULB et à la VUB, les grévistes de la faim sont des personnes arrivées il y a dix, vingt ans en Belgique. La plupart sont originaires du Maghreb et occupaient des emplois peu qualifiés. En Belgique, c'est à l'employeur de faire les démarches pour que son employé obtienne un titre de séjour. Mais dès que son contrat se termine, cela affecte aussi son titre de séjour. En année de pandémie de Covid-19, si l'employeur met fin à la mission d'un travailleur, ce dernier perd son titre de séjour, ce qui est arrivé à beaucoup d'entre eux.

Dés janvier 2021, (voir lettre13), des centaines de personnes occupent l'église du béguinage et espèrent pouvoir entamer des discussions avec le secrétaire d'état à l'asile et à la migration. Mais ce dernier se montre intraitable et refuse catégoriquement d'envisager toute régularisation. Il ne fera rien parce qu'il ne veut pas de régularisation collective. Le gouvernement assume qu'il n'y a pas de critère qui permette de considérer qu'à un moment on gagne son droit au séjour en Belgique. Le secrétaire d'État tient compte du fait que s'il y avait des élections aujourd'hui, l'extrême droite gagnerait. L'immigration étant le sujet de polarisation politique le plus fort.

En soutien aux sans-papiers en grève de la faim, environ 120 personnes se sont rassemblées jeudi 8 juillet 2021 vers 15h sur la place du Béguinage à Bruxelles. Le même jour, le rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains, a rendu visite aux sans-

papiers pour constater leur situation et recueillir des témoignages : "Ce que j'ai entendu était bouleversant, parce que beaucoup d'entre eux sont en Belgique depuis de nombreuses années. L'un d'eux est là depuis 27 ans et d'autres depuis 10, 12, 15 ans...". En plus de leur collectif de soutien, les sans-papiers ont reçu l'appui, le 30 juin, des recteurs des six grandes universités francophones de Belgique. Ces derniers appelaient l'ensemble des autorités à "user de tous les moyens légaux en leur pouvoir pour trouver des solutions, alors que ces grévistes sont pour certains dans les locaux d'universités de Bruxelles. Au sein du gouvernement de coalition, le sujet fait débat. Écologistes et socialistes francophones, qui en font partie, veulent "des solutions humaines" à ce bras de fer. Le sénateur du parti Ecolo, appelle à une solution politique : "Quand il y a une crise à ce point avec des centaines de personnes qui sont, on peut le dire, en danger de mort, il faut qu'il y ait des solutions politiques qui soient trouvées." Ecolo-Groen et le PS francophone, deux formations qui en sont des piliers, avaient menacé dimanche 18 et lundi 19 juillet 2021 de retirer leurs ministres si un décès devait survenir parmi les grévistes, au risque de faire chuter le gouvernement.

La grève de la faim a été "provisoirement suspendue", a annoncé mercredi 21 juillet 2021 le comité de soutien, l'Union des sans-papiers pour la régularisation (USPR). Les sans-papiers ont finalement décidé d'arrêter leur grève, qui a usé leurs corps et leurs esprits, après que "des propositions du cabinet Mahdi ont été annoncées aux grévistes", a indiqué le comité de soutien saluant "la main tendue" du gouvernement. Deux voies possibles de régularisation sont proposées : soit en vertu de "circonstances exceptionnelles" (l'article 9 bis de la loi applicable de 1980, comme l'ancrage de longue date en Belgique ou la vulnérabilité, soit par le biais d'une demande d'asile humanitaire (article 9 ter) "pour les plus fragiles". Venant de pays considérés comme "sûrs", ces étrangers ne peuvent en général pas prétendre à l'asile politique. Chacun des 450 dossiers doit désormais être étudié. Mais ce ne sont que des promesses orales, rien n'a été signé. L'occupation des trois sites de la capitale belge est maintenue et le comité vérifiera pas à pas que les engagements sont respectés ; ils font une pause pour se soigner et rester en vie, la lutte n'est pas terminée. Des personnes ont été transférées à l'hôpital mercredi soir et certaines resteront en soins intensifs. 51 personnes ont quitté l'église du Béguinage pour l'hôpital, pour y recevoir des soins. La plupart souffre de problèmes de reins et de tension artérielle.

DANEMARK

Le jeudi 2 juin 2021, par 70 voix contre 24, le parlement danois a voté une loi lui permettant de sous-traiter ses demandes d'asile : le gouvernement peut désormais envoyer les demandeurs d'asile dans des centres d'accueil en dehors de l'Union européenne. Reste à trouver un pays accueillant. Le Rwanda discuterait avec le Danemark. Sur les 8 000 Syriens arrivés au Danemark en 2015, ils sont un peu plus de 500 à craindre de perdre leur titre de séjour cette année. Cette politique provoque l'émotion de certains Danois, et attise aussi l'inquiétude des ONG, des pays voisins et des institutions européennes. Le pays compte 20 000 réfugiés pour 5,8 millions d'habitants.

ESPAGNE

La marque « Top Manta »

Majoritairement originaires d'Afrique de l'ouest, des anciens vendeurs à la sauvette ont pendant longtemps dû esquiver les contrôles de police afin d'éviter des amendes et leur expulsion du territoire espagnol. Ils sont aujourd'hui pour la plupart régularisés, mais continuent le combat pour

leurs anciens compagnons d'infortune. Par exemple, il achètent des vêtements dans les grands magasins et les revendent un peu plus cher dans la rue. N'ayant pas de papiers, ils n'ont pas beaucoup d'alternatives. Lorsqu'ils travaillent comme vendeur ambulant, ils sont quotidiennement confrontés au harcèlement policier et à la violation de leurs droits. Dès que les policiers les voient, ils les pourchassent dans les rues, et parfois les maltraitent. Quand ils se font attraper, ils sont amenés au poste de police et doivent payer une amende qui peut aller de 60 à 10 000 euros. Mais comment payer cette somme lorsqu'on a pas d'argent ? La seule solution est de retourner dans la rue et de vendre des vêtements à la sauvette. Plusieurs vendeurs à la sauvette, se sont regroupés. Ils ont créé en 2015 le syndicat « Manteros » pour mettre la lumière sur les difficultés quotidiennes auxquelles ils sont confrontés. Deux ans plus tard, ces vendeurs ont lancé leur marque de vêtement. La marque « Top Manta » a vu le jour grâce à une campagne de financement participatif sur internet. Au départ, ce n'était que des t-shirts avec des dessins représentant les droits humains, leur lutte et les difficultés à s'installer en Europe quand on est étranger. Aujourd'hui, ils possèdent un atelier de couture, de sérigraphie, une boutique à Barcelone. Ils viennent de sortir une paire de baskets.

Bilan des migrants allant vers l' Espagne

D'après le ministère espagnol de l'Intérieur, 12 622 migrants sont arrivés en Espagne par voie maritime au premier semestre, soit près du double du nombre d'arrivées à la même période l'an dernier (7 256). Selon une étude de l'ONG Caminando Fronteras, présentée mercredi, durant le premier semestre 2021, près de 2 100 personnes sont mortes en tentant de rejoindre l'Espagne par la mer, 1 922 ont eu lieu lors de 57 naufrages sur la route maritime vers les îles espagnoles des Canaries. Les chiffres sont difficiles à estimer car, les familles des migrants sont plus nombreuses à signaler à l'ONG la disparition de leurs proches en mer. Il arrive régulièrement qu'aucun secours - espagnols ou marocains - ne soit envoyé vers les embarcations en détresse. L'augmentation du nombre de décès en 2021 serait dû à une plus grande utilisation des bateaux pneumatiques, qui sont moins sûrs, les migrants ayant du mal à trouver des bateaux en bois.

La grande majorité est entrée en Espagne par la mer : on dénombre 13 724 débarquements par voie maritime et 1 013 par voie terrestre, via les enclaves de Melilla et Ceuta, au nord du Maroc.

Canaries

Une embarcation où se trouvaient 36 migrants, a été secourue par un navire marchand à près de 400 kilomètres au sud de Tenerife. Le canot se trouvait à la dérive depuis 17 jours. L'une des personnes était déjà décédée au moment du sauvetage. Dans la soirée du 29 juin 2021, durant le vol de l'hélicoptère des secours qui la transportait vers un hôpital, une petite fille de 5 ans et la femme qui l'accompagnait ont fait un arrêt cardio-respiratoire. Le personnel médical à bord a pu réanimer la femme mais pas l'enfant, qui a succombé. Le navire marchand opérateur du sauvetage est de son côté arrivé dans la nuit du 30 juin 2021 au port de Santa Cruz de Tenerife, avec les 32 personnes encore à bord.

Durant la première quinzaine de juillet 2021: 7 263 migrants sont arrivés à bord de 192 canots, contre 2 804 répartis dans 94 embarcations au cours de la même période de 2020.

Mélilla

Vers 4h30 du matin lundi 12 juillet 2021, un groupe d'environ 200 migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont tenté d'escalader la clôture métallique séparant le Maroc de Melilla. La Garde civile espagnole et la police marocaine ont essayé de les en empêcher, mais 119 personnes ont réussi à forcer le passage et à pénétrer dans l'enclave espagnole. Cinq gardes civils et un migrant ont été blessés lors cette opération. Les 119 migrants ont immédiatement été conduits au Centre de

séjour temporaire (CETI) et placés dans une zone spéciale afin d'y être soumis à des tests pour le Covid-19.

Une centaine de migrants ont essayé mercredi 14 juillet 2021 de pénétrer à Mélélla. Environ 20 personnes y sont parvenues et deux policiers ont été légèrement blessés, car les migrants ont lancé des pierres sur les forces de l'ordre marocaines qui ont activement aidé les forces de l'ordre espagnoles à contenir cet assaut. Ceux qui ont réussi à franchir la frontière ont été emmenés au Centre de séjour temporaire (CETI) et placés dans une zone spéciale afin d'y être soumis à des tests pour le Covid-19.

A 7h du matin jeudi 22 juillet 2021, plus de **300 migrants** ont essayé d'escalader la clôture métallique séparant le Maroc de Melilla, munis de crochets. Malgré l'imposante présence policière, 238 personnes sont parvenues à entrer sur le sol espagnol. Trois policiers ont été légèrement blessés. Les exilés ayant réussi à franchir la frontière ont été transférés dans le Centre de séjour temporaire de la ville, où ils resteront en quarantaine en raison de la situation sanitaire

Le premier député noir à l'Assemblée de Madrid

Depuis mai 2021, Serigne Mbaye est le premier député noir à l'Assemblée de Madrid. Après le baccalauréat, il arrête les études pour aider financièrement ses proches en étant pêcheur. "Au début, ça allait car il y avait beaucoup de poissons près des côtes mais avec le dérèglement climatique et la présence des navires européens au large, les ressources halieutiques se sont amoindries et les distances à parcourir pour trouver des poissons devenaient trop grandes. Nous devons aller en haute mer, donc utiliser plus de carburant et prendre le risque d'être percutés par un de ces navires". En 2006, il prend place dans une pirogue depuis le port sénégalais de Saint-Louis pour rejoindre les Canaries. Sa traversée de l'Atlantique dure une semaine. Arrivé sur l'île de Ténérife, il est transféré sur le continent espagnol, à Madrid, où il est hébergé "chez l'ami d'un ami". Sans-papiers, il devient vendeur ambulancier. Il suit des cours d'espagnol et diverses formations (électricité, hôtellerie, informatique), pour sortir de la rue et avoir un vrai emploi. En 2009, il travaille dans le bâtiment ou dans l'agriculture, toujours de manière illégale. L'année suivante, il régularise sa situation administrative et obtient rapidement un contrat de travail en tant qu'auxiliaire administratif. Il est actif au sein de son association, fondée en 2008 et devenue en 2015 le syndicat Manteros (voir ci-dessus). Il obtient la nationalité espagnole en 2018. Il milite aussi pour un changement de la politique migratoire espagnole et européenne. Le parti de gauche Podemos lui demande de se présenter aux élections législatives de 2021, où il est élu.

FINLANDE

Le gouvernement afghan a été entendu (voir ci-dessous) par les autorités finlandaises qui ont annoncé lundi 12 juillet 2021 avoir suspendu temporairement les expulsions vers l'Afghanistan jusqu'à ce que l'évaluation de "la situation sécuritaire" soit terminée. Quelque 350 demandes d'asile concernant des citoyens afghans sont actuellement en attente en Finlande. Cependant, les demandeurs d'asile afghans en Finlande ne verront pas pour autant leur demande automatiquement acceptée. Ils devront attendre plus longtemps une décision.

GRECE

Un migrant camerounais a raconté à l'AFP comment l'embarcation sur laquelle il se trouvait a été refoulée vers la Turquie, en juin, à quelques centaines de mètres de l'île grecque de Kos en mer

Égée. L'homme a pu filmer les garde-côtes grecs. « Un navire de la marine grecque a bloqué notre passage puis nous avons été rejoints par deux petits bateaux type zodiac. Les garde-côtes étaient armés et nous ont crié de rentrer chez nous. Ensuite, les bateaux ont créé des vagues pour nous éloigner vers les eaux turques. Heureusement, personne n'est tombé à l'eau mais cela aurait pu être très dangereux. Dans une déclaration écrite du 11 juin, les garde-côtes turcs ont confirmé qu'ils avaient récupéré un bateau la veille peu avant 13h.

Une jeune femme mariée de 28 ans s'est elle s'est envolée depuis Kinshasa direction Istanbul, pour rejoindre son mari qui est en France. Pour atteindre l'Europe, la jeune femme a ensuite pris un bateau depuis la Turquie. Elle a voulu ensuite rejoindre la Grèce par la mer, mais la traversée s'est très mal passée. Elle est montée dans un bateau à 9h, et a pris la mer. Il y avait une trentaine d'autres personnes avec elle: des hommes, quelques femmes du Cameroun et de Somalie avec leurs enfants, et des Syriens. Quatre heures environ après leur départ, ils sont arrivés tout près de l'île de Samos. Mais avant qu'ils puissent accoster, un navire grec s'est approché et on leur ordonné de monter dans leur bateau. Ils ont jeté à l'eau toutes leurs affaires et téléphones. Quelques passagers ont quand même réussi à garder les leurs. Ils ont tous été poussé à monter dans des petites embarcations pneumatiques, sans moteur. Les garde-côtes ont tourné autour d'eux, ce qui a fait de grandes vagues et du courant. Heureusement, personne n'est tombé à l'eau. Au bout de longues minutes, ils sont partis. L'un des passager avait gardé son téléphone, et a contacté des secours en Turquie. À 17h, un bateau turc est venu et a ramené toutes les personnes à Bodrum en Turquie. La jeune femme été placée dans un centre quelques jours, avant d'être relâchée. Traumatisée, elle est à l'hôpital à Izmir.

Les garde-côtes grecs sont régulièrement accusés de pratiquer des refoulements violents et illégaux d'embarcations de migrants, vers les eaux territoriales turques. De janvier à mars 2021, l'ONG « Mare Liberum » a recensé 55 cas de refoulements, qui ont concerné 1 480 personnes.

La Grèce accuse les ONG de faciliter l'entrée de migrants

Pour masquer ses violations des droits des migrants en mer Égée, les autorités grecques suspectent dix ressortissants étrangers, dont quatre appartenant à des ONG, d'avoir "facilité l'entrée dans le pays" de migrants venant des côtes turques voisines. Les accusés sont soupçonnés d'avoir fourni des informations détaillées sur le travail opérationnel des garde-côtes grecs, les emplacements des installations militaires, ainsi que les structures d'hébergement des étrangers sur les trois îles de la mer Égée. Cette action organisée sous prétexte humanitaire (...) a été entamée en juin dernier et vise à aider de manière substantielle les réseaux illégaux d'immigration.

Ce n'est pas la première fois que des membres d'ONG sont visés par les autorités. En septembre 2020, 33 humanitaires et deux ressortissants étrangers avaient été soupçonnés d'aide au séjour illégal en Grèce, et étaient accusés d'appartenir à une organisation criminelle, d'espionnage et de violation du secret d'État. Le président du Greek Council for refugees a dénoncé des accusations "fausses". Selon lui, la Grèce cible les ONG ayant révélé "les activités honteuses des autorités grecques contre les migrants en Grèce", notamment les "pushback" en mer Égée. Les autorités agissent ainsi car elles sont acculées de toute part par les accusations de refoulements en mer. Le HCR a documenté environ 300 incidents d'expulsions illégales autour des îles de la mer Égée et de la frontière terrestre greco-turque entre janvier 2020 et mars 2021.

Crète

Dans la soirée de jeudi 22 juillet 2021, 37 personnes, pour la plupart originaires de Syrie et d'Irak, ont été repêchés vivants par les garde-côtes. Cinq personnes ont été directement emmenées par hélicoptère sur l'île voisine de Karpathos, tandis que trente autres, dont une femme et un enfant, ont été transportées à Ierapetra, sur la côte sud-est de la Crète. Tous ont été testés négatifs au

coronavirus. Une dizaine de migrants étaient toujours portés disparus vendredi 23 juillet au large de la Crète, au lendemain du naufrage de leur bateau

HONGRIE

La Hongrie va devoir une nouvelle fois faire face à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) : la Commission européenne a assigné le pays jeudi 15 juillet 2021, lui reprochant d'avoir "illégalement restreint l'accès" au droit d'asile au prétexte de la lutte contre la pandémie de Covid-19. En juin 2020, le gouvernement avait décidé que "avant de pouvoir déposer une demande de protection internationale en Hongrie, les ressortissants de pays hors de l'Union européenne (UE) doivent d'abord faire une déclaration d'intention exprimant leur souhait de demander l'asile auprès d'une ambassade de Hongrie hors de l'UE, et se voir délivrer un permis d'entrée spéciale à cet effet". Or, selon le droit européen, les pays de l'UE doivent permettre aux ressortissants d'États tiers et aux apatrides présents sur leur territoire, y compris à leurs frontières, d'exercer de manière effective leur droit à déposer une demande de protection internationale, rappelle la Commission européenne. La Commission estime que cette nouvelle mesure hongroise de juin 2020 est une "restriction illégale à l'accès à la procédure d'asile" et que la lutte contre la pandémie de coronavirus, "qui est l'objectif affiché de la loi hongroise, ne peut justifier une telle règle".

La Hongrie a été plusieurs fois condamnée par la justice européenne :-

- En avril 2020, la Hongrie (ainsi que la Pologne et la République Tchèque) pour avoir refusé un quota d'accueil de réfugiés décidé dans le cadre du programme lancé en 2015 de répartition par État membre de dizaines de milliers de demandeurs d'asile ;
- En mai 2020, la CJUE avait jugé que les demandeurs d'asile étaient retenus sans motif valable dans les camps situés dans des "zones de transit" à la frontière avec la Serbie et avaient exhorté les autorités à les laisser sortir de ces structures. Cette décision avait conduit le gouvernement hongrois à fermer ces camps, ouverts en 2015.
- En décembre 2020, la Hongrie avait enfreint le droit européen en matière d'asile en exigeant que les demandes d'asile ne soient présentées que dans une zone de transit et en limitant drastiquement le nombre de demandeurs autorisés à pénétrer dans ces zones, Manquant ainsi à son obligation d'assurer un accès effectif à la procédure d'octroi de la protection internationale.
- En mars 2021, le gouvernement a été condamné pour traitement inhumains et dégradants envers une famille de demandeurs d'asile irano-afghane.

ITALIE

Des milliers d'ouvriers agricoles, travailleurs migrants saisonniers sans contrat de travail, viennent en Italie depuis l'Afrique et l'Europe de l'est pour ramasser des fruits et des légumes. Mal payés, ils vivent dans des conditions précaires dans des campements de fortune. Beaucoup travaillent dans le cadre d'un système illégal mais bien rôdé, connu sous le nom de "caporalato". Ces travailleurs migrants sont obligés de payer une somme à des "caporali" ou intermédiaires parfois issus des mafias locales qui gèrent les squats, l'embauche quotidienne des ouvriers agricoles et leur transport vers les exploitations. Les ouvriers agricoles sont soumis à de longues heures de travail pour une rémunération bien inférieure au salaire minimum. De telles conditions de travail dans les champs sont "inacceptables", notamment aux heures les plus chaudes de la journée, d'où la nécessité d'une réglementation. Depuis samedi 26 juin 2021, les travailleurs agricoles exposés au soleil d'une manière prolongée dans les exploitations des Pouilles, dans le sud de l'Italie, **ne peuvent plus travailler aux heures les plus chaudes** de la journée, entre 12h30 et 16h. Le président de la région a signé une ordonnance en ce sens. Cette interdiction, en vigueur jusqu'au 31

août 2021, intervient quelques jours après le décès d'un travailleur malien de 27 ans. Le jeune homme a fait un malaise et est mort mercredi 23 juin 2021 dans les environs de Brindisi en rentrant chez lui à vélo. Il avait travaillé pendant quatre heures dans les champs alors que la température avait atteint 40 degrés. Pour le maire de Brindisi, le premier à avoir imposé l'interdiction vendredi 25 juin 2021, le décès de cet homme est une "mort inhumaine". De telles conditions de travail dans les champs sont "inacceptables", notamment aux heures les plus chaudes de la journée, d'où la nécessité d'une réglementation, avait-il estimé.

Ouverture d'une enquête suite aux tirs des Libyens visant une embarcation de migrants

Le 30 juin, l'ONG Sea-Watch a publié sur Twitter des images tournées depuis son avion de surveillance Seabird. On y voit une vedette des garde-côtes libyens utiliser à plusieurs reprises des armes à feu en direction d'un canot de migrants faisant route vers Lampedusa. Les Libyens tentent également de percuter à toute vitesse l'embarcation pour l'empêcher de rejoindre l'île italienne, située à 35 miles nautiques (voir lettre 17). Le bateau des garde-côtes libyens impliqué est l'un des quatre patrouilleurs italiens fournis à la Libye pour stopper les traversées de la mer Méditerranée, dans le cadre d'un accord signé entre les deux pays en 2017.

Sea-Watch a porté plainte en Sicile, et a fourni aux procureurs les images et les photos de l'incident. Les Libyens sont accusés de "tentative de naufrage". Le vendredi 2 juillet 2021, **les procureurs de Sicile ont ouvert une enquête** contre les garde-côtes libyens. C'est la première fois qu'un pays européen ouvre une enquête contre les garde-côtes libyens qui font face à de nombreuses accusations de collusion présumée avec des passeurs et maltraitance sur les migrants interceptés en mer.

Les autorités libyennes ont également indiqué avoir **lancé une enquête interne**, après avoir examiné les images du patrouilleur pourchassant les exilés, "mettant leur vie en danger, ainsi que celle des membres d'équipage, car les mesures de sécurité n'ont pas été respectées et des coups de semonce ont été utilisés".

L'**Union européenne** s'est aussi saisie de l'affaire après avoir visionné la vidéo de Sea-Watch. "Nous vérifions les circonstances qui y sont liées. Nous allons certainement demander des explications à nos partenaires libyens", a indiqué le porte-parole de la Commission européenne.

Reste que cette enquête s'avère difficile à mener. Il n'existe aucun accord de coopération judiciaire entre l'Italie et la Libye.

Lampedusa

Pour intercepter les migrants en mer, les garde-côtes libyens font désormais usage de leurs armes. C'est ce qui est arrivé mercredi 30 juin 2021 en début d'après-midi, à un groupe de 45 personnes, parmi lesquelles beaucoup d'enfants, dont l'embarcation se trouvait à 35 miles nautiques de Lampedusa (donc en dehors des eaux territoriales de la Libye. La scène, filmée par l'avion de surveillance Seabird, montre le bateau libyen tourner plusieurs minutes autour des migrants, dans l'espoir de harponner leur canot. À de nombreuses reprises, il tente également de le percuter à toute vitesse. Les garde-côtes lancent de nombreux objets sur les passagers pour les faire chavirer puis le bateau s'approchant tout près de l'embarcation en bois, ils tirent dans l'eau à balles réelles. Malgré les coups de feu, le canot continue sa route. Au bout d'1h30, les autorités libyennes abandonnent, et bifurquent au sud. Le bateau des migrants poursuit vers le nord. Il est finalement arrivé à Lampedusa un peu plus tard dans la nuit. Alerté par Sea-Watch, le Centre de coordination de secours de Malte (MRCC) a fait savoir que ses équipes "enquêtaient" sur ce qu'il s'était passé, mais

a "raccroché" quand l'ONG leur a rappelé "que les refoulements des garde-côtes libyens étaient illégaux".

Samedi 4 juillet 2021, plus de 300 migrants ont débarqué à bord d'au moins 16 bateaux. Parmi eux se trouvaient des personnes d'origine tunisienne, égyptienne, palestinienne, plusieurs femmes dont une enceinte et au moins une quinzaine de mineurs. Les migrants ont été répartis sur plusieurs navires de quarantaine amarrés dans les ports de Porto Empedocle (Sicile) et Cala Pisana (Lampedusa) après avoir subi des tests de détection du Covid-19. Cent quatre-vingt-seize ont été envoyés dans le hotspot. 18 Tunisiens sont également arrivés dans la nuit de samedi à dimanche 5 juillet 2021 sur l'île de Marettimo, dans l'archipel des Egades. Ils ont été transférés dans la nuit à l'oratoire paroissial de l'île puis à Trapani. Deux autres bateaux sont arrivés sur l'île dimanche 5 juillet 2021, dont l'un a été appréhendés au large de Lampedusa. Une embarcation est également arrivée sur la plage d'Arenella, à Sciacca (Sicile).

L'Italie continue de financer et de former les garde-côtes libyens

Jeudi 15 juillet 2021, la chambre italienne des députés a approuvé avec 428 voix la résolution autorisant et prolongeant les missions militaires italiennes à l'étranger, dont le **financement et la formation des garde-côtes libyens** : depuis 2017, l'Italie, soutenue par l'Union européenne (UE), leur fournit notamment des vedettes rapides permettant d'intercepter les migrants en mer Méditerranée afin de les renvoyer en Libye. Trente députés ont présenté une résolution appelant à la suspension immédiate du soutien aux autorités libyennes, mais la majorité des élus l'a rejetée. Continuer à soutenir financièrement et indirectement la déportation d'hommes, de femmes et d'enfants vers des centres de détention en Libye, prétendant que cette réalité n'existe pas, constitue une violation des conventions internationales de protection des droits de l'Homme. D'après Oxfam, les financements à la Libye destinés à bloquer les flux migratoires vers l'Europe ont augmenté d'un demi-million d'euros. Le montant de l'aide financière italienne est passé "de 10 millions d'euros en 2020 à 10,5 millions en 2021. Au total, 32,6 millions (d'euros) ont été alloués aux garde-côtes libyens depuis 2017, date de la signature du premier accord entre les deux pays.

Incendie dans le site de Pozzallo

Dimanche 18 juillet 2021, peu après 18h30, un incendie s'est déclaré dans le hotspot de Pozzallo, en Sicile. Le site accueille une centaine de migrants, dont une vingtaine de mineurs, arrivés récemment en Italie par la Méditerranée à bord d'embarcations de fortune. Les exilés sont hébergés dans cette structure le temps de leur quarantaine, avant d'être orientés vers d'autres centres d'accueil de Sicile. Certaines personnes hébergées ont mis le feu à leur matelas pour dénoncer leurs conditions de vie. La quarantaine oblige les migrants à rester trop longtemps à l'isolement. L'incendie a été rapidement maîtrisé par les pompiers et le calme est vite revenu dimanche soir. Aucun blessé n'est à déplorer mais les dégâts à l'intérieur de la structure sont importants : le pavillon central est désormais inutilisable. Pendant l'incendie, 36 personnes ont pris la fuite. La majorité a été récupérée et ramenée au centre par les policiers. La préfecture a coordonné dans la nuit les opérations de relocalisations vers d'autres structures de l'île. Vingt migrants ont été transférés à Cefalù, dans le nord de la Sicile, et une partie d'entre eux ont dormi dans des tentes installées en urgence. Selon le secrétaire général de la police cet énième incident témoigne du danger très grave représenté par une situation explosive due à la gestion des migrants. Surtout en cette période de l'année, et plus que jamais avec l'urgence sanitaire en cours.

Mardi 20 juillet 2021, peu après 22h, un élu d'extrême droite italien, adjoint municipal à la sécurité de Voghera (nord), a abattu d'une balle en plein poitrine un immigré Marocain de 39 ans au cours d'une altercation sur la Piazza Meardi. C'est un acte de légitime défense, plaide le chef de son parti, Matteo Salvini. La police a annoncé l'ouverture d'une enquête sur cette fusillade. Les caméras

de surveillance de la zone pourraient également être décisives dans les conclusions de l'enquête et, en particulier, une caméra située en plein Piazza Meardi, près du bar où le meurtre a eu lieu. L'un des points de l'enquête sera aussi de comprendre pourquoi l'élus a sorti ce pistolet - une arme de petit calibre - déjà chargé et avec une balle dans le canon.

LITUANIE

Depuis plusieurs semaines, des dizaines de personnes en provenance de la Biélorussie voisine, passent la frontière ouest du pays pour entrer en Lituanie (2,8 millions d'habitants.). Les garde-frontières lituaniens ont indiqué avoir arrêté quelque 150 migrants début juillet 2021. En 2020, 81 traversées illégales de la frontière avaient été enregistrées, et 37 en 2019. La plupart des migrants sont originaires d'Irak, mais il y en a aussi de plus en plus de Syrie, de Gambie, de Guinée et d'Inde. Selon la croix rouge lituanienne, en juin 2021, « Un tiers sont des hommes, un autre tiers sont des femmes, on accueille aussi des enfants, quelques mineurs non accompagnés et des personnes avec des problèmes de santé. Nous sommes inquiets quant à nos capacités d'accueil pour assurer l'hébergement à ces personnes qui demandent l'asile".

« La situation est tendue et a tendance à se détériorer », a déclaré le ministre lituanien des Affaires étrangères. Depuis mi-juin 2021, l'armée lituanienne a mis en place un camp d'urgence de plusieurs tentes à Pabradė, à une quarantaine de kilomètres de la capitale Vilnius, pour pouvoir gérer l'afflux. Face à cet afflux, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence vendredi 2 juillet 2021. Vilnius n'a jusqu'à présent renvoyé aucun d'entre eux malgré le rejet de toutes leurs demandes d'asile.

Une équipe de six gardes-frontières de l'agence européenne Frontex a commencé à travailler vendredi 2 juillet en Lituanie pour l'aider à faire face à l'arrivée de migrants. Le nombre de gardes-frontières de Frontex devant être déployés à la frontière biélorusse devrait passer à 30 dans le courant du mois de juillet 2021.

Les garde-frontières lituaniens ont annoncé vendredi avoir arrêté 37 nouveaux migrants, au cours des dernières 24 heures. Depuis le début de l'année, 1 500 personnes sont arrivées en Lituanie, contre seulement 81 pour 2020 et 37 en 2019.

Des soldats lituaniens ont commencé vendredi 9 juillet 2021 à installer des barbelés le long de la frontière avec la Biélorussie. "La première étape est une clôture en fil de fer barbelé. Dans un deuxième temps, nous allons construire une clôture physique", longue d'environ 550 kilomètres, a déclaré la ministre lituanienne de l'Intérieur.

Le 14 juillet 2021, selon RFI, l'école du village de Vydeniai héberge 150 migrants. Ces derniers se sont retrouvés dans la forêt, sans savoir où était la frontière, et ayant marché plusieurs heures se sont retrouvés en Lituanie. Très isolés, sans téléphone et contact avec leurs familles, ils n'attendent plus que de pouvoir enfin déposer leur demande d'asile.

Le gouvernement lituanien, qui s'oppose au président biélorusse, a indiqué qu'il soupçonnait les autorités du pays de laisser les migrants passer la frontière. La Première ministre lituanienne a affirmé que la Biélorussie offrait aux migrants des vols à destination de Minsk. "Il y a des agences de voyages, des vols directs qui relient Minsk à Bagdad par exemple, et il y a des agences à la fois en Biélorussie et dans d'autres pays qui opèrent et attirent des 'touristes' à Minsk".

Le parlement lituanien a adopté mardi 13 juillet 2021 un projet de loi autorisant la détention, à grande échelle des demandeurs d'asile. Il a été adopté à une majorité de 84 députés sur 141, en dépit des protestations de la Croix-Rouge et d'autres organisations non gouvernementales, pour qui le texte ne respecte ni les engagements internationaux de la Lituanie ni les droits des migrants. La nouvelle loi interdit toute remise en liberté des migrants pendant six mois après leur arrivée, elle limite aussi le droit d'appel des demandeurs d'asile déboutés et stipule que ceux-ci peuvent être expulsés pendant l'examen de leur appel. Un avocat qui, jusqu'en juin, était le président de la Cour

constitutionnelle lituanienne, a déclaré que "les propositions, qui sont inconstitutionnelles, reposent sur le postulat que tous les étrangers qui ont franchi la frontière sont des êtres humains de seconde zone, qui ne bénéficient pas de droits constitutionnels." Selon la ministre de l'Intérieur, le texte était destiné à "envoyer le message aux Irakiens et aux autres que ce n'est pas une route pratique, les conditions ne seront pas bonnes ici". Les migrants arrivés récemment n'étaient "pas de vrais demandeurs d'asile" mais un "outil utilisé contre la Lituanie". Ces mesures de détention permettraient ainsi d'éviter que les migrants poursuivent illégalement leur route vers l'ouest de l'Union européenne (UE).

Alors que la Lituanie voit traditionnellement moins d'une centaine de migrants arriver chaque année, elle a vu arriver 1700 personnes migrants en 2021 dont 1 100 depuis le début du mois de juillet 2021.

ROUMANIE

Selon Eurostat, 6 035 personnes ont déposé une demande d'asile en Roumanie en 2020. Un record pour ce pays habitué à traiter environ 2 000 dossiers de demandes d'asile par an. Mais depuis le 1er janvier 2021 la Direction roumaine de l'asile et de l'intégration a déjà comptabilisé 5 378 demandes d'asile. Parmi elles, les Afghans représentent la première nationalité, suivi des Syriens, des Irakiens, des Bangladais et des Pakistanais. Les demandes d'asile de mineurs non-accompagnés sont passées de 185 en 2019, à 980 en 2020. Mais le taux d'acceptation des demandes n'est que de 30 % dans le pays. Il y a de nombreux refus pour les afghans. En leur accordant peu de protections, les autorités pensent décourager les personnes à déposer une demande d'asile. Parmi les demandeurs d'asile, certains ont aussi choisi de déposer un dossier **le temps de souffler** avant, éventuellement, de reprendre la route. Le centre d'hébergement de l'association Aid Rom (Association œcuménique des églises de Roumanie), dans un quartier résidentiel de Bucarest, héberge des demandeurs d'asile considérés comme vulnérables. Trois familles, deux afghanes et une palestinienne, y vivent actuellement.

Timisoara

Les Afghans, après avoir traversé la frontière serbe, arrivent à Timisoara (à l'ouest de la Roumanie). Elle est devenue, depuis octobre 2020, une nouvelle étape sur la route migratoire des Balkans en raison de la fermeture des frontières hongroises et croates (voir lettre 16). Depuis la Serbie, la solution la moins chère est de passer à pieds mais il faut traverser des champs et bois qui lacèrent les mollets sur des kilomètres. Ceux qui ont plus de moyens tentent de passer en voiture ou bien en bateau, en traversant le Danube (prix des passeurs 900 euros). Après avoir été arrêtés par la police roumaine, les empreintes prises ils sont placés en quarantaine pour dix jours. Ensuite, certains sont amenés au centre d'Aid Rom. Les gens ne veulent pas rester y car ils voient que la Roumanie n'est pas un pays très développé économiquement. Et par ailleurs ils ont aussi souvent des amis ou de la famille dans un autre pays.

Tous les migrants présents en Roumanie sont enregistrés dans l'un des six centres régionaux de réception (situés à Bucarest, Timisoara, Somcuta Mare, Giurgiu, Radauti et Galati). Les demandeurs d'asile hébergés dans ces centres ouverts peuvent en sortir la journée mais ont l'obligation d'y revenir le soir et ne doivent pas quitter la ville (sauf autorisation particulière). Dans les villages frontaliers, la police est de plus en plus présente et les migrants de plus en plus discrets. Nombre de migrants affirment avoir subi des refoulements, parfois violents. En mai 2021, un rapport réalisé par le Danish refugee council et dix autres organisations avait totalisé au moins 331 cas de refoulements effectués entre la Roumanie et la Serbie.

VATICAN

« En reconnaissant la dignité de chaque personne humaine, [faisons] renaître un désir universel d'humanité ». (FratelliTutti)

« Ces réfugiés sont le visage du Christ. Je ne pourrais pas célébrer l'Eucharistie et vivre ma foi si je ne reconnaissais pas le Christ dans le visage des pauvres, si je n'accueillais et ne partageais avec eux ce que j'ai » : ce sont les paroles du vicaire général de l'archidiocèse de Rhodes et frère franciscain de la Custodie de Terre Sainte.

« Partager l'expérience de la migration, signifie rencontrer, vivre une hospitalité réciproque et découvrir le message que chaque personne qui expérimente la migration apporte avec elle ». Il s'agit donc d'« une rencontre qui change la manière de considérer les personnes qui migrent et qui fait vivre une histoire commune, une histoire et une espérance communes ».

Les défis et les espérances des migrants sont de trouver des amis, des frères et sœurs pour vivre l'espérance d'une société différente, d'une société apaisée qui permet aux enfants et à tous de vivre une vie digne.

Il faut agir de telle façon qu'« **à la fin, il n'y ait plus d'autres, mais un seul nous** ».

La conscience d'appartenance à quelque chose de plus grand que nous-mêmes à travers la prise de conscience de l'interdépendance de l'humanité entière intime un devoir de solidarité universelle qui commence par le **respect de chacun dans sa dignité et dans sa différence qu'elle soit raciale, ethnique, linguistique, religieuse, géographique, etc**

EUROPE

BOSNIE-HERZEGOVINE

Vendredi 30 juillet 2021, un enfant de cinq ans, originaire d'Afghanistan, s'est noyé dans la rivière Una, qui marque la frontière entre la Bosnie-Herzégovine et la Croatie, au niveau de Bosanski Novi. La famille essayait de passer en Croatie, et le petit garçon a échappé des mains de son père. Le corps a été retrouvé au bout d'une quarantaine de minutes, mais il n'a pas été possible de le réanimer.

HONGRIE

Le mercredi 7 juillet 2021 on enregistre actuellement une centaine de push-backs par jour de Hongrie vers la Serbie, aux passages frontaliers de Bajmok, Kelebij et Horgoš. Les refoulés sont principalement originaires d'Afghanistan et de Syrie.

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni ne cesse de durcir sa politique migratoire. Le pays a annoncé qu'il allait augmenter à quatre ans, contre six mois actuellement, la peine de prison encourue par les migrants qui cherchent à rentrer illégalement sur le sol britannique. Cette nouvelle disposition, annoncée par la ministre de l'Intérieur, s'inscrit dans le projet de loi de réforme du système d'asile, qui arrive mardi 6 juillet 2021 devant le Parlement britannique. Le projet de loi prévoit également de porter à la prison à vie - contre 14 ans d'emprisonnement actuellement - le maximum encouru par les passeurs. La délivrance de visas aux ressortissants de pays qui refuseraient de reprendre leurs

ressortissants en situation irrégulière serait suspendue ou retardée. Les frais de visas seraient plus importants pour les pays qui ne collaboreraient pas avec le Royaume-Uni. Les demandeurs d'asile seraient envoyés sur des territoires extérieurs, le temps du traitement de leur demande d'asile : l'île de l'Ascension, des ferries désaffectés et des plate formes pétrolières abandonnées ont été évoqués. Les personnes qui arrivent au Royaume-Uni après être passées par des pays sûrs seraient non admissibles à l'asile au Royaume-Uni. Enfin, les conditions d'obtention d'une protection pour les mineurs seraient durcie : en utilisant de nouvelles méthodes scientifiques pour améliorer les capacités d'évaluation précise de l'âge ; et en accélérant les procédures d'appels en cas de refus du droit d'asile, afin de permettre un éloignement plus rapide du demandeur d'asile débouté.

Selon le ministère de l'Intérieur, les migrants qui arrivent par la Manche ne respectent pas le règlement Dublin - qui impose de déposer la demande d'asile dans le premier pays d'arrivée en Europe. Il est "très vraisemblable que ceux qui se rendent au Royaume-Uni à bord de petites embarcations viennent d'un pays sûr de l'Union européenne où ils auraient pu demander l'asile".

Ce projet de loi intervient alors qu'un nombre record de migrants ont traversé la Manche à bord de petites embarcations, près de 6 000 pour les six premiers mois de l'année 2021. En 2020, un peu plus de 8 000 migrants étaient arrivés sur le sol britannique. Ce nombre pourrait être dépassé dans les deux mois qui viennent si les traversées ne ralentissent pas cet été. "Au lieu de répandre délibérément des mythes et contre-vérités au sujet de l'asile et l'immigration, le Home Office (ministère de l'Intérieur) ferait mieux d'établir des voies sûres pour ces quelques personnes qui fuient les persécutions et veulent demander l'asile ici", a réagi le responsable d'Amnesty International.

Les migrants à bord des embarcations de fortune qui tentent de rallier le Royaume-Uni **ne pourront plus être poursuivis en justice** au Royaume-Uni. Ainsi en a décidé le Crown Prosecution Service (CPS) - équivalent du parquet. La justice britannique n'engagera plus de poursuites pénales contre les migrants qui traversent la Manche. La directive publiée jeudi 8 juillet 2021 précise néanmoins que cette décision ne s'applique pas aux "délinquants récidivistes ou aux migrants qui ont été précédemment expulsés". Le CPS a argué du fait que "les migrants et demandeurs d'asile n'ont souvent pas le choix de la manière dont ils voyagent et sont exploités par des groupes criminels organisés". Le porte-parole des libéraux démocrates pour les Affaires intérieures, s'est dit satisfait de la décision du CPS. "Demander l'asile n'est pas un crime", a-t-il déclaré exhortant le gouvernement à abandonner le projet de loi. "Poursuivre les demandeurs d'asile non seulement rompt notre engagement à protéger les réfugiés, mais ne fait rien non plus pour lutter contre les gangs de passeurs et de trafiquants qui profitent du désespoir des gens".

Plusieurs départs des côtes françaises ont aussi été enregistrées dimanche 11 juillet 2021. Près de **350 migrants ont réussi à atteindre le Royaume-Uni** à bord de 15 embarcations, ce qui en fait la journée la plus chargée cette année. La veille, 254 personnes étaient déjà arrivées en Angleterre.

3ème accord entre France et Grande-Bretagne au sujet des traversées de la Manche par des migrants.

Les ministres britannique et français de l'Intérieur se sont entretenus mardi 20 juillet 2021, pour convenir d'une nouvelle batterie de mesures destinées à lutter contre l'immigration illégale dans la Manche. Ils ont "approuvé le renforcement de leur action conjointe et de leur coopération pour lutter contre l'immigration clandestine à leur frontière commune, en focalisant leur effort sur le phénomène des traversées maritimes à l'aide d'embarcations de fortune". Ils apportent leur soutien à "l'idée d'un accord de réadmission entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, qui présentera des avantages mutuels en terme de dissuasion de la migration illégale, de protection des personnes

vulnérables et de lutte contre les organisations criminelles. En plus du renforcement des moyens humains et matériels des deux pays, le "Royaume-Uni s'est engagé à un investissement financier de 62,7 millions d'euros en 2021-22 pour appuyer la France" et développer les moyens de lutte contre l'immigration irrégulière.

Les précédents accords (voir lettres 5, 6, 15, 16) ont permis un doublement des effectifs des patrouilles françaises appuyées de drones et de radars permettant de repérer ceux qui tentent la traversée. Cela a permis la création d'une cellule franco-britannique de renseignement dans la lutte contre les passeurs de migrants. Celle-ci composée de six policiers britanniques et six policiers français est basée à Coquelles, non loin de Calais.

Que valent les résultats face aux chiffres ? En 2020, plus de 9 500 traversées ou tentatives de traversées de ce type ont été recensées, soit quatre fois plus qu'en 2019, d'après un bilan de la préfecture maritime de la Manche. Depuis le 1er janvier, plus de 5 000 personnes ont traversé la mer, selon les chiffres du Home Office.

SERBIE

Le 18 juin 2021, l'Union européenne a fait un nouveau don de deux millions d'euros à la Serbie pour soutenir le pays dans sa gestion des migrations. Il y aurait actuellement entre 6000 et 7000 réfugiés sur le territoire serbe, dont environ 4000 dans les camps et 2000 dehors. Selon l'Unicef, entre un quart et un tiers des réfugiés sont des mineurs. Depuis 2015, quelque 650 000 réfugiés, migrants et demandeurs d'asile ont transité par la Serbie. Les contribuables européens ont déjà versé onze millions d'euros pour venir en aide au pays.

Jeudi 15 juillet 2021, 150 Afghans sont arrivés à Subotica, dans le nord de la Serbie, tout près de la frontière hongroise. Ils se concentrent près de la gare routière et de la gare ferroviaire. Les ONG ont déployé des équipes mobiles pour les informer sur leurs droits en Serbie.

ASIE

AFGHANISTAN

Alors que l'armée américaine et les forces de l'OTAN achèvent le retrait de leurs unités, ces deux derniers mois, les Talibans ont conquis de vastes portions du territoire. Très présents autour des villes de Kunduz et de Mazar-e-Charif, ainsi que dans la province du Badakhshan, ils contrôleraient désormais, selon eux, près de 85% du territoire. Laissant aux forces afghanes les grands axes et les capitales provinciales, dont certaines sont encerclées.

Dans un communiqué publié samedi 10 juillet 2021, le ministère des Réfugiés et du Rapatriement exhorte "les pays hôtes à s'abstenir d'expulser de force les réfugiés afghans à compter du 9 juillet 2021 pour les trois prochains mois". Le gouvernement a décidé de ne plus accepter les "retours forcés" de migrants de tous les pays avec lesquels Kaboul a conclu des accords de coopération en matière de migration. Pour les autorités afghanes, "l'escalade de la violence de la part du groupe terroriste Taliban dans le pays et la propagation de la troisième vague de coronavirus ont créé un important désordre économique et social, suscitant inquiétudes et défis pour le peuple" afghan. Cela forcerait donc des milliers d'entre eux à quitter le pays pour l'Europe. Pour fuir l'avancée des Taliban, un millier d'Afghans dont des militaires, ont franchi la frontière avec le Tadjikistan, s'engageant ainsi sur une des routes migratoires principales vers l'Europe, qui conduit

les migrants des Républiques d'Asie centrale à la Russie, puis à la Biélorussie. Environ un millier de personnes tentent chaque jour de rejoindre l'Iran voisin.

Selon Médecins sans frontières (MSF), entre 12 000 et 20 000 réfugiés afghans sont entrés en Iran au cours du mois de juin. Avec l'intensification de la violence, ces chiffres pourraient devenir bien plus importants au cours des prochaines semaines.

On estime que le nombre de réfugiés afghans en Iran pourrait franchir la barre des 150 000 dans les prochaines semaines. Face à cet afflux, les autorités iraniennes ont sollicité MSF pour assister les services gouvernementaux dans la gestion du flux de réfugiés.

À l'intérieur du pays aussi, les mouvements de population sont importants. Le ministère rappelle que le conflit en Afghanistan a déjà déplacé environ 6 000 familles au cours des deux dernières semaines du mois de juin 2021. Au total depuis le début de l'année, le nombre de déplacés internes a atteint les 220 000.

Environ 1 000 personnes, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées ont franchi début juillet la frontière du **Tadjikistan** pour se mettre à l'abri côté tadjik de la province du Badakhchân. Dans la nuit de dimanche 4 à lundi 5 juillet 2021, 1037 soldats afghans ont fui au Tadjikistan qui les a laissés passer, évoquant "le principe de bon voisinage et le respect de la position de non-ingérence dans les affaires internes de l'Afghanistan". Selon les autorités afghanes, 2 300 soldats - qui avaient aussi abandonné leurs positions face à l'avancée talibane - ont été sommés de revenir sur le sol afghan.

L'**Ouzbékistan** se prépare lui aussi à l'arrivée de milliers de réfugiés. Un camp a déjà été installé à l'extérieur de la ville de Termez, près du port de Hairatan à la frontière afghane. Les 80 tentes qui ont été installées seraient encore vides et destinées à être utilisées en cas d'urgence.

L'Ouzbékistan fait partie des trois pays (avec le Tadjikistan et le Kazakhstan) à qui Washington a demandé d'accueillir temporairement (le temps que leurs dossiers de demande de visas américains soient étudiés) quelque 9 000 Afghans ayant travaillé avec l'armée américaine en Afghanistan et qui pourraient être menacés par les Taliban. Au cours des deux dernières années, les violences des Taliban ont entraîné le déplacement de 3 millions d'Afghans.

En 2020, les Afghans constituaient 10,6% des demandeurs d'asile de l'Union européenne (UE), avec un peu plus de 44 000 demandes sur 416 600 au total. Soit le deuxième contingent derrière les Syriens (15,2%), selon (Eurostat). En France, les migrants afghans sont les premiers demandeurs d'asile, d'après l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Un tiers de ces demandes sont présentées après un premier refus dans d'autres états de l'UE. Mais depuis quelques années, l'Ofpra a réduit le taux de protection accordé aux Afghans. Il est passé de plus de 80 % en 2015 à moins de 60 % en 2019. Reste à savoir si l'appel du gouvernement afghan modifiera ces chiffres.

Le 19 juillet 2021, on a appris que Le Conseil d'État avait confirmé une décision de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) qui avait rejeté en novembre 2020 la demande de protection d'un Afghan. Il a émis un avis concernant une régularité juridique, au regard des éléments qui existaient à la date des faits, soit en novembre 2020, il n'a pas examiné le fond de la demande d'asile à la lumière de l'actualité. Actuellement, comme la France ne renvoie pas les déboutés à Kaboul, ils errent donc en France sans-papiers. De nombreux Afghans réfugiés en France s'inquiètent aussi du sort de leurs familles restées au pays. Pour l'heure, environ 3 500 dossiers de réunification familiale patientent dans les couloirs de l'administration française. Certains réfugiés attendent des réponses depuis deux ou trois ans. Que vont devenir les afghans s'ils ne sont plus protégés ?

CHYPRE Nord

Chypre ne s'est doté d'un système de santé public (appelé Gesy : General health system) qu'en 2017. Cette avancée sociale et sanitaire a permis de donner un accès aux soins aux personnes les plus modestes, aux réfugiés et aux bénéficiaires de la protection subsidiaire. Mais les demandeurs d'asile, eux, n'ont pas accès aux services du Gesy tant qu'ils n'ont pas officiellement obtenu une protection internationale. Or, le traitement des dossiers est lent sur l'île et les exilés doivent parfois patienter plusieurs années avant d'obtenir une réponse. Un réfugié travaille dans une entreprise qui confectionne du papier toilette. C'est un emploi déclaré, il est salarié, gagne 820 euros par mois, après avoir enlevé la cotisation au Gesy. (la sécurité sociale chypriote). Mais, comme il est toujours demandeur d'asile, il n'a pas accès à un médecin personnel en ville. Ayant attrapé le Covid-19, il ne va pas travailler et reste à la maison, donc il ne touche plus d'argent. Il voudrait passer son permis de conduire mais ce n'est pas possible pour les demandeurs d'asile. Il y a aussi des restrictions pour les emplois. Normalement, il est technicien en systèmes de climatisation mais il n'a pas le droit de faire ce métier à Chypre. Les demandeurs d'asile ne sont autorisés à faire que certains métiers : le travail dans les champs, le lavage des véhicules, la plonge dans les restaurants... Depuis le dépôt de sa demande d'asile, en mars 2019, il n'a pas eu de nouvelles de l'administration. Il s'inquiète parce que beaucoup de personnes ont reçu des réponses négatives. En avril 2020, Caritas a adressé une lettre au ministère de la santé, dont dépend le Gesty, pour le sensibiliser aux difficultés rencontrées par les migrants et demandeurs d'asile durant la pandémie de Covid-19.

TURQUIE

Lors d'un voyage de nuit près de Yumakli, dans la province turque de Van à la frontière avec l'Iran, un minibus transportant des migrants est tombé dans un fossé et a pris feu, samedi 10 juillet 2021. Onze migrants et une personne ayant organisé leur transport clandestin ont péri dans l'accident et 26 autres ont été blessés. Les survivants ont été transférés à l'hôpital et le propriétaire du bus a été interpellé. La région est un point de passage pour les migrants, majoritairement originaires d'Afghanistan, du Pakistan et d'Iran. Les exilés traversent à pied la frontière iranienne vers la Turquie avant d'être transportés vers l'ouest, à Istanbul et Ankara, à bord de véhicules.

Les autorités turques assurent ne pas enregistrer d'augmentation particulière du nombre de passages à leur frontière avec l'Iran. 55 000 arrestations depuis le début de l'année, contre 105 000 en 2020, selon le préfet de Van, la principale province d'entrée des réfugiés afghans. Mais par crainte d'un afflux des afghans la Turquie renforce sa frontière. Un mur de béton de trois mètres de haut est en cours de construction. À terme, il sera long de 295 kilomètres. Le mur sera doublé de barbelés et d'une large tranchée – dont 110 kilomètres ont déjà été creusés – et jalonné d'une centaine de tours d'observation. Des troupes supplémentaires tenteront de limiter les passages. La Turquie, qui accueille déjà 4 millions de Syriens et des centaines de milliers d'Afghans, fait aussi savoir à l'Europe qu'elle n'est pas en mesure de gérer un nouvel afflux. "La Turquie ne sera ni le garde-frontière, ni le camp de réfugiés de l'Union européenne", a affirmé cette semaine le ministère des Affaires étrangères.

Mercredi 28 juillet 2021, 231 migrants, originaires d'Afghanistan, de Syrie, d'Iran, d'Érythrée, du Yémen et du Pakistan, ont été arrêtés par les garde-côtes turcs au large du village d'Ayvacic, à proximité de l'île grecque Lesbos. Deux passeurs présumés, qui auraient été payés entre 5 000 et 6 000 euros par migrant pour les faire entrer clandestinement en Italie, ont aussi été arrêtés. C'est le plus important groupe de migrants irréguliers arrêté par les autorités cette année,

reflétant une hausse du nombre de personnes cherchant à se réfugier en Europe après une accalmie provoquée par la pandémie de coronavirus.

AFRIQUE

Le mercredi 7 juillet 2021, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés a évoqué la situation au Sahel qui fait face à une augmentation des réfugiés. Les causes en sont : les effets des changements climatiques qui impactent les ressources des populations de la région, ce qui augmente les tensions ethniques entre les différentes communautés, et ce d'autant plus en période d'élections. Ceci est exploité par des groupes terroristes dans une situation où les gouvernements sont souvent très faibles, et où il y a un vide de services de sécurité. Ces crises qui ne font pas la une des médias. L'Europe pense qu'elle est le centre de la crise des réfugiés, quand en réalité tous les réfugiés sont à l'extérieur de l'Europe, il est donc très difficile de mobiliser des ressources pour des crises dont personne ne parle.

En Libye des migrants sont toujours enfermés dans des centres de détention dont les conditions de vie sont désastreuses. L'Europe a beaucoup renforcé les garde-côtes libyens mais, le résultat est qu'ils interceptent des gens qui essaient de fuir la Libye vers l'Europe et qu'ils les ramènent en Libye puis les remettent dans des centres de détention, donc c'est un cercle vicieux. Il faut essayer de mieux gérer les flux migratoires à l'intérieur du pays, pour régler aussi mieux le flux de populations vers l'Europe.

ALGERIE

De l'Algérie vers l'Andalousie

A Almeria, la ville espagnole qui concentre la quasi-totalité des arrivées, la Guardia civil est débordée. Lors des deux premières semaines du mois de mai 2021, le port a accueilli 57 embarcations, chargées de 750 migrants. Et entre le 31 juin et le 3 juillet 2021, 489 algériens ont débarqué à bord de 35 bateaux. D'après le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), entre le 1er janvier et le 14 juillet 2021, plus de 4 300 migrants sont arrivés en Andalousie. 95 % sont de jeunes algériens. Cependant, pour effectuer la traversée, il faut entre 3 000 et 6 000 euros. Et pour certaines familles, risquer la vie de leurs bébés et de leurs enfants, de plus en plus nombreux dans les bateaux. Les 200 à 300 kilomètres qui séparent les côtes algériennes de l'Andalousie sont de plus en plus meurtrières. Entre janvier et avril 2021, 61 migrants, partis depuis la ville de Mostaganem, ont péri en mer, ainsi que 34 personnes depuis Oran, et 28 autres partis d'Alger.

La majorité des migrants ont entre 18 et 30 ans. Pour eux, construire leur vie en Algérie est impossible. Lorsqu'ils voient, sur les réseaux sociaux notamment, que certains ont réussi en Europe, ils n'hésitent plus à partir. Depuis 2014 avec la chute des cours du pétrole, l'Algérie, dont l'économie est dépendante des hydrocarbures, peine à sortir de la crise. Les débouchés sont rares, même pour les diplômés. En 2019, le chômage des jeunes (16-24 ans) s'élevait à 26,9%, d'après l'Organisation mondiale du Travail (OIT). Les 100 000 emplois créés cette année dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle restent insuffisant pour absorber la masse de jeunes Algériens en âge de travailler. La crise politique que traverse le pays depuis deux ans et demi ajoute à la morosité ambiante. Car aucune réforme d'envergure n'a été menée dans le pays. Et les manifestants portent encore leurs revendications dans les rues du pays presque chaque vendredi

depuis février 2019. Pour les jeunes, la désillusion est grande. La preuve avec l'abstention record enregistrée lors des dernières élections législatives organisées le 12 juin 2021 : le taux de participation n'a pas dépassé 23,03 %.

La frontière entre l'Algérie et le Niger est de nouveau ouverte.

Après plus d'un an de fermeture pour cause de coronavirus, la frontière entre l'Algérie et le Niger est de nouveau ouverte, le 14 juillet 2021. Cela permettra évidemment le commerce, mais facilite aussi le passage de nombreux migrants expulsés illégalement vers l'Algérie. Le refoulement systématique des migrants depuis l'Algérie vers le Niger n'a pas cessé, malgré la fermeture de la frontière. Depuis l'Algérie, les migrants sont souvent emmenés vers un endroit appelé "point zéro", un lieu à la frontière avec le Niger. Les autorités algériennes les déposent parfois au milieu de la nuit, en leur pointant simplement du doigt la direction de la première localité nigérienne, sans aucun moyen de localisation ni personne pour les guider. Celle-ci s'appelle Assamaka et se trouve à environ 15 kilomètres, ce qui demande 5 à 6 heures de marche sous la chaleur étouffante et sans eau : la mission s'avère souvent mortelle. Selon un recensement effectué par MSF, en 2020, plus de 23 175 migrants sont arrivés à Assamaka, qui compte un millier d'habitants permanents. Avec la réouverture officielle de la frontière, le **nombre d'expulsions pourrait augmenter drastiquement** dans les mois à venir. Entre janvier et avril 2021, près de 4 370 personnes ont été emmenées par les forces de l'ordre algériennes jusqu'au "Point Zéro", en plein désert, à proximité de la région nigérienne d'Agadez.

Le 16 juillet 2021, 752 migrants originaires d'Afrique de l'ouest sont arrivés à pied à Assamaka, ville (nigérienne) la plus proche de la frontière algérienne. Le 18 juillet 2021, un convoi officiel de 515 rapatriés nigériens est arrivé d'Algérie. Après leur dangereux et éprouvant périple, les migrants ont tous reçu des biens non alimentaires (kits d'hygiène, couvertures, nattes,) grâce au financement du ministère de l'Intérieur italien.

MAROC

Intégration des migrants : le fossé se creuse entre discours et réalité

Le HCR loue le Maroc pour sa politique migratoire "très progressiste", basée sur l'humain, ce qui fait du Maroc "une terre d'asile" pour les 14 952 réfugiés et demandeurs d'asiles originaires de plus de 45 pays qui y vivent. Traditionnellement pays de transit pour les migrants subsahariens qui désirent se rendre en Europe, le Maroc - qui avec l'intégration des migrants et des réfugiés soigne aussi ses relations avec l'Union européenne et le continent africain - s'est mué depuis quelques années en pays d'accueil. L'objectif du Maroc est de garantir au plus grand nombre l'obtention d'un titre de séjour, ainsi que l'accès à la santé et à l'éducation. Cela traduit d'une volonté politique que l'on ne retrouve pas forcément partout". A cause du durcissement des politiques européennes concernant l'accueil des exilés. Nombre d'entre eux se retrouvent à rester plus longtemps que prévu au Maroc. 53,7% des migrants déclarent vouloir finalement rester dans le royaume. Pour les familles, l'intégration des enfants par l'Éducation nationale des "élèves étrangers issus des pays du Sahel et subsahariens dans le système scolaire marocain", décidée en 2013 par le ministère de l'Éducation nationale, fait partie des raisons qui confortent le choix d'une installation définitive. En 2014, près de 23 000 migrants, la plupart d'origine subsaharienne, ont été régularisés ; en 2017, près de la moitié des 28 400 dossiers de régularisation de sans-papiers déposés – représentant 113 nationalités – ont été acceptés en premiers recours. Ces régularisations ont permis aux sans-papiers d'accéder à divers droits, ce qui a, en même temps, réduit l'impact des réseaux de traite et de trafic de migrants. Les migrants et les réfugiés ont enfin pu bénéficier d'un cadre institutionnel et législatif.

Ces régularisations n'ont réglé qu'une partie du problème. Lors du renouvellement, beaucoup d'exilés ont eu des difficultés, car le renouvellement automatique annoncé dans le cadre des régularisations dépendait en fait beaucoup du lieu de résidence officiel. Or, il est très difficile pour les régularisés d'obtenir un logement. La plupart travaillant de manière informelle, ils ne peuvent pas officiellement déclarer de revenus. L'accès à l'emploi reste encore très compliqué pour les migrants au Maroc. 48% exercent une activité professionnelle, et plus de 27% sont au chômage. En 2019, la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance a interpellé le gouvernement marocain à réagir. Certains migrants et réfugiés, notamment ceux d'origine noire, subsaharienne, ont rapporté des incidents de racisme et de stéréotypage xénophobe lors de l'accès aux soins, au logement, à l'éducation, à l'emploi et dans d'autres secteurs. Elle s'était également inquiétée d'informations concernant "des déplacements forcés, des évictions, et des profilages raciaux. Pour les sans-papiers et les réfugiés installés au Maroc, même si la loi et les politiques nationales leur garantissent un certains droits, leurs violations persistantes et la discrimination restent un obstacle clé à l'intégration".

Entre samedi 10 et mercredi 14 juillet 2021, les autorités marocaines ont porté assistance à 344 migrants, parmi lesquels des femmes et des enfants. Tous se trouvaient en difficulté à bord d'embarcations de fortune en Méditerranée, en direction de l'Espagne continentale, et dans l'Atlantique, en direction des Canaries

A lire

« Je voulais une chance de vivre – récits de mineurs isolés ». Claude Roméo, Noémie Paté, Jean-François Roger. Préface de Jacques Toubon, Édition de l'atelier, 2020, 200 pages.

Étant donné l'abondance des informations, je n'ai pas précisé chaque média utilisé, mais ceux consultés sont, entre autres :

<https://www.infomigrants.net/fr/>

<https://www.jeuneafrique.com/685062/societe/migrants-en-mediterranee-le-casse-tete-du-redecoupage-des-eaux-territoriales/>

https://www.lacimade.org/la-dematerialisation-dans-le-viseur-23-prefectures-devant-les-tribunaux-administratifs/?utm_source=NL062021&utm_medium=NL&utm_campaign=NL2021&utm_content=contenu

https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2021/07/RA_CRA_2020_web.pdf

<https://www.lacimade.org/publication/rapport-2020-sur-les-centres-et-locaux-de-retention-administrative/>

<https://www.lacimade.org/accueil-des-demandeurs-dasile-analyse-du-rapport-dactivite-de-lofii-2020/>

<https://fr.zenit.org/2021/07/08/migrants-et-refugies-ces-refugies-sont-le-visage-du-christ/>

<https://fr.zenit.org/2021/06/17/migrants-trouver-un-chemin-desperance-et-de-paix-par-mgr-duffe/>

<https://fr.zenit.org/2021/07/06/migrants-et-refugies-un-nous-grand-comme-lhumanite-par-le-p-bado-sj/>

<https://www.cnews.fr/monde/2021-07-11/turquie-un-grave-accident-de-minibus-provoque-la-mort-de-12-migrants-1104561>

<https://eurasianet.org/uzbekistan-bracing-for-possible-afghan-refugee-crisis>

<https://www.france24.com/fr/asi-pacifique/20210622-afghanistan-les-taliban-aux-portes-de-la-ville-de-kunduz>

<https://www.france24.com/fr/asi-pacifique/20210706-afghanistan-face-%C3%A0-l-avance-%C3%A9-des-taliban-un-millier-de-soldat-fuient-au-tadjikistan>

https://missingmigrants.iom.int/sites/mmp/files/Mediterranean_deaths_Jan-Jun_2021.pdf

<https://www.rfi.fr/europe/20210717-des-migrants-d%C3%A9munis-passent-de-bi%C3%A9lorussie-en-lituanie>

https://www.ansa.it/sicilia/notizie/2021/07/18/migranti-incendio-in-hot-spot-alcuni-in-fuga-a-pozzallo_ecf17387-3299-46ca-a02a-0f0659982b55.html

<https://www.unhcr.org/fr-fr/news/press/2021/7/61010083a/convention-1951-relative-statut-refugies-70-ans-protection-vitale-personnes.html>

<https://www.ldh-france.org/le-prefet-de-mayotte-enfin-condamne/>

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20210727-progre-s-lyon-4-le-proce-s-du-squat-de-la-croix-rousse-reporte-au-1er-octobre-copie.pdf>
<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20210708-france3-re-gions-a-lyon-la-me-tropole-rend-officiel-un-squat-de-migrants-copie.pdf>
<https://www.unhcr.org/fr-fr/news/press/2021/7/61010083a/convention-1951-relative-statut-refugies-70-ans-protection-vitale-personnes.html>
<https://abaslescra.noblogs.org/>
<https://www.francebleu.fr/infos/societe/lamine-diaby-apprenti-boulangier-guineen-obtient-un-titre-de-sejour-1627393239>
<https://www.courrierinternational.com/article/migrants-lagence-frontex-accusee-detre-complice-de-violations-des-droits-humains-en-grece>
<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/rennes-une-cinquantaine-de-migrants-dont-24-enfants-installes-dans-le-parc-des-hautes-ourmes-1626190831>
<https://www.francebleu.fr/infos/societe/des-refugies-diplomes-en-informatique-et-en-francais-a-nantes-1627581582>
<https://www.ouest-france.fr/ile-de-france/paris-75000/paris-les-600-sans-abri-installes-place-des-vosges-evacues-vers-des-gymnases-10e23684-f11e-11eb-8df7-590c41320aea>
<https://www.enmanquedeglise.com/2021/07/temoins-des-conditions-de-vie-imposees-aux-migrants-des-chretiens-trouvent-important-de-faire-entendre-leur-voix-et-interpellent-le>